No. 21094. — LXIXme ANNEE. JEUDI 24 NOVEMBRE 1949.

L'IMPARTIAL

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse		Pour l'Etranger	
1 AN	Fr. 26.—	1 AN	Fr. 56.—
6 MOIS	» 13.—	6 MOIS	» 29.—
3 MOIS	» 6.50	3 MOIS	» 15.—
1 MOIS	» 2.25	1 MOIS	» 5.75

TARIFS RÉDUITS POUR CERTAINS PAYS

PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TÉLÉPHONE (039) 2.28.94 CHÈQUES POST. IVb. 325

15 centimes

PRIX DES ANNONCES

LA CHAUX-DE-FONDS . . . . . 14 CT. LE MM.
CANTON DE NEUCHATEL/JURA BERNOIS 17 CT. LE MM.
Régie extra-régionale «Annonces-Suisses» S.A., Genève et succ.
SUISSE . . . . . 19,5 CT. LE MM.
RÉCLAMES . . . . . 75 CT. LE MM.
(MINIMUM DE 25 MILLIMÈTRES)

L'accord hollando-indonésien

L'indépendance des Etats-Unis d'Indonésie

La Chaux-de-Fonds, le 24 novembre.

La Conférence de la Table Ronde, placée sous le patronage des Etats-Unis et de l'O. N. U., avait commencé ses travaux le 23 août ; elle les termina le 2 novembre après bien des fluctuations et des crises qui risquèrent même de provoquer la rupture des négociations. Il se produisit vers le milieu de septembre un intermède assez mystérieux, qui paraît avoir facilité la détente désirée. Sans crier gare, la Conférence quitta La Haye pour aller passer un week-end dans une résidence inconnue à l'étranger. On parlait même de Caux sur Montreux, où siégeait alors la Conférence mondiale du réarmement moral. En réalité, les délégués hollandais et indonésiens, ainsi que les observateurs américains et onusiens, se retrouvèrent dans un château des Ardennes belges, ce qui fit dire à un correspondant étranger : « C'est la première fois qu'une conférence diplomatique tourne à la surprise-party. » Toujours est-il que le 23 septembre, un communiqué annonçait qu'un accord de principe avait été conclu concernant le statut politique futur de l'Indonésie au sein de l'Union hollando-indonésienne. Il semble que l'influence conciliatrice du délégué américain ait grandement contribué à un rapprochement entre les deux pays. Influence conciliatrice à double face, du reste, les Etats-Unis ayant exercé une pression évidente sur le gouvernement de La Haye et s'étant, dès le début, montrés favorables aux aspirations à l'indépendance des peuples indonésiens.

Le projet de statut élaboré par la Conférence de la Table Ronde proclame que « le Royaume des Pays-Bas et la République des Etats-Unis d'Indonésie ont décidé de réaliser une collaboration amicale sur la base d'une volonté commune d'égalité et d'une complète indépendance ». Ce début suffirait à donner le sens général de l'accord ; il est encore souligné par le préambule du projet de constitution dans lequel on peut lire notamment : « Nous, peuples d'Indonésie, depuis des années étroitement unis dans la lutte pour l'indépendance, avons l'intention, avec une détermination durable, de faire valoir notre droit d'exister comme nation libre et souveraine...

» Afin d'accéder au bonheur, grâce à la prospérité, à la paix et à la liberté dans la société humaine et le libre Etat d'Indonésie pleinement souverain. »

Les Indonésiens obtiennent donc complète satisfaction concernant l'indépendance et la souveraineté entières de leur nouvelle République. Il n'est donc pas étonnant que le ministère indonésien ait donné sans tarder son approbation à l'accord de La Haye et il est hors de doute que le parlement d'Indonésie le ratifiera au début de décembre. Il est probable aussi que l'accord trouvera au Parlement de La Haye — peut-être de justesse — la majorité constitutionnelle des deux tiers, mais certainement dans une atmosphère très différente de celle qui enveloppera le parlement de Djokjakarta lors de ses prochaines délibérations. Car le gouvernement des Pays-Bas, sous l'empire des événements et de la pression extérieure, a dû faire de très vastes concessions que certainement peu de Néerlandais envisageaient lors de la première « action de police » entreprise sur le territoire de la colonie lointaine.

(Suite page 3.) Pierre GIRARD

La plus grande action de sauvetage depuis la fin de la guerre

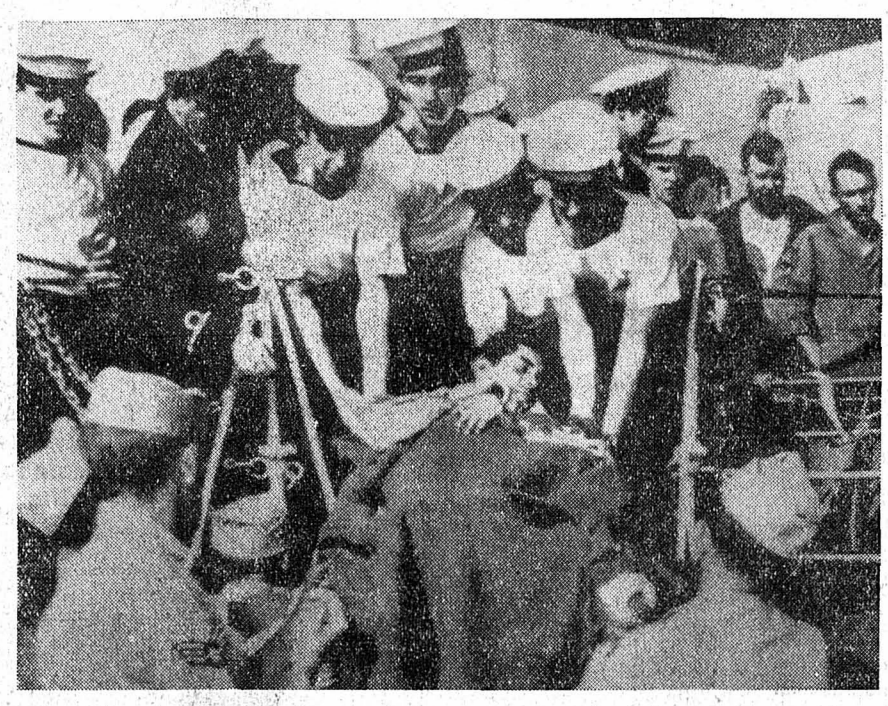

C'est celle entreprise pour retrouver les hommes du B 29 qui avait dû amerrir près des Bermudes. Après avoir passé près de trois jours en pleine mer dans deux petits canots de sauvetage, ces hommes sont enfin sauvés. Voici les survivants, complètement à bout de force, qui sont hissés à bord du cuirassé canadien « Aïda ».

Les réflexions du sportif optimiste

Apparition du mauvais temps qui fausse désormais les classements. Bâle et Cantonal respectivement seuls en tête du championnat. — Les matches de Coupe occuperont la journée du 27 novembre.

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Genève, le 24 novembre.

La pluie est tombée en surabondance, le week-end passé, surtout de l'autre côté du Gothard. Des matches ont été renvoyés, d'autres arrêtés. A ce propos, on ne peut que s'étonner de semblables décisions des arbitres, quand un élément nouveau n'intervient pas après le coup de sifflet initial. En effet si, la partie entamée, le ciel jusqu'alors clément, rouvre ses écluses et que tombe une inattendue tempête de neige, on comprend que le directeur du jeu mette fin à ce dernier. Mais quand tous ces phénomènes existaient déjà avant que débute la rencontre, le referee avait tout loisir de les examiner et de prendre en parfaite connaissance de cause (si un ballon lui est nécessaire pour constater « de facto » l'humidité du terrain, il est à sa disposition) la décision définitive qui s'imposait. Un bon arbitre, expérimenté, n'a pas besoin de voir évoluer, pendant X minutes, vingt-deux gaillards pour savoir si le « ground » est praticable ou non. Le Lausanne-Sports, tout comme Etoile-Sporting, ont été les victimes de ce manque de connaissances pratiques. Certes, les équipes romandes ne perdaient ni ne gagnaient, mais elles avaient fait inutilement l'interminable déplacement du Tessin, on leur avait fait chausser leur souliers à crampons et on les obligea à l'habituelle tension nerveuse qui est pour moitié dans la fatigue du footballeur, lors d'un match important. Qu'on renvoie, comme on l'a fait à Locarno, où Bellinzone n'eut pas besoin de se rendre, parfait ! Mais qu'on commence pour s'arrêter, voilà qui est discutable quand, répétons-le, aucun fait nouveau ne se produit.

Ces renvois ont un malheureux effet sur le classement. Dorénavant nous avons quatre clubs dans chacune des catégories de Ligue nationale, qui ont disputé un match de moins que les autres. Le classement est virtuellement faussé ; on ne peut plus se faire une idée exacte de la position respective des rivaux. C'est dommage. C'est surtout ennuyeux pour la Ligue nationale A où plusieurs des leaders sont en cause, puisqu'il s'agit de trois équipes tessinoises et d'une romande. De plus, comme nous ne connaîtrons pas de pause hivernale fixe, cette année, que la Coupe se disputera déjà le 8 janvier et que le championnat reprendra le 15 du même mois, on se demande quand ces matches pourront être répétés. Voilà qui fausse les excellentes intentions du Comité de Ligue nationale, talonné par l'obligation d'en finir, cette saison, à fin mai, à cause des championnats du monde auxquels nous sommes toujours censés participer.

(Suite page 3.) SQUIBBS.

Notes d'un passant

J'ai toujours entendu dire que les gosses qui font le mieux leur chemin dans la vie sont ceux qui ont eu une enfance très dure où les privations et les efforts ne leur furent généralement pas épargnés...

Cette thèse est peut-être valable, encore qu'il convienne de ne pas généraliser. J'ai connu des « gosses de riches » qui avaient fait une belle carrière par leur seul mérite. Et j'ai connu aussi des fils d'ouvriers qui s'en sont admirablement tirés, à commencer par notre Numa Droz, qui fut président de la Confédération au temps où c'était encore un poste envié ... L'inverse s'est vérifié aussi. Ce qui prouve qu'il n'est rien d'absolu — hors Staline — en ce bas monde...

En revanche, un gamin qui partira certainement dans la carrière avec un assez lourd handicap de bijouterie et de fafiots, c'est, me semble-t-il, le futur poupon de M. et Mme Ali Khan...

En effet, si j'en crois les journaux, « l'enfant de Rita et Ali vaudra son poids de diamant » !

C'est du moins ce qu'affirme le titre pittoresque dont un de nos confrères affuble l'entrefilet suivant :

> L'Aga Khan a décidé d'offrir à Rita Hayworth, à l'occasion de la naissance de son enfant, des diamants qui totaliseront le même poids que le nouveau-né. L'un des gynécologues, chargé d'examiner la future maman, a déclaré :
>
> — Je n'attends pas une naissance avant une dizaine de jours.

Après ça Rita Hayworth pourrait évidemment être tentée de faire durer le plaisir le plus longtemps possible, histoire d'augmenter le poids du chérubin bouclé...

Dame !

Un kilo de plus ou de moins en la circonstance, ça a tout de même sa petite importance... Surtout au prix où sont les diam's et les petites miches à 15...

Ce qui n'empêche que beaucoup de gens charitables seront déçus en lisant cette sensationnelle information.

En effet.

Après le vol des bijoux de la Bégum on croyait ce pauvre Aga Khan sur la paille. Et même que certains n'en dormaient plus !

Et voici qu'on annonce qu'il est plus riche et couvert de brillants que jamais.

Si ce qu'on dit est vrai, le petit-fils de l'Aga risque donc d'être totalement privé de privations, ce qui n'est pas de bon augure pour son avenir. D'autant plus que le boeuf étant aux Indes un animal sacré, il lui sera quasi impossible de manger de la vache enragée !

Dans ces conditions, je connais à la Tschaux une dizaine de gaillards assez généreux pour se sacrifier et accepter de répartir les « cailloux » en question parmi leur parenté et connaissances. Si l'Aga Khan veut des adresses...

Le père Piquerez.

Rainier III a reçu les «clés de son royaume»

Ramènera-t-il la chance au pays de la roulette ?

Les Monégasques l'attendent et, pour compenser la baisse de ses recettes, le Casino songerait à accepter l'aide des Américains

Monaco, le 24 novembre.

Samedi dernier se sont déroulées à Monaco les fêtes de l'intronisation du nouveau prince régnant, Rainier III. Après la remise des clés de la ville au prince, un «Te Deum» est chanté dans la cathédrale, puis le souverain reçoit le serment de fidélité des fonctionnaires. Aucune réjouissance n'a été prévue en raison du deuil de la cour.

Le prince Rainier est l'actuel représentant d'une des plus anciennes dynasties d'Europe, celle des Grimaldi, qui remonte à 1297. Agé de 26 ans, fils de la princesse Charlotte, qui épousa le comte de Polignac, il a été l'élève du lycée de Montpellier. Engagé dans l'armée de Lattre de Tassigny, il a conquis croix et citations lors de la bataille d'Alsace.

Colonel des carabiniers qui veilleront dorénavant sur sa sécurité, il a vivement impressionné ses loyaux sujets lorsque, au cours d'une revue, il est apparu moulé dans un rutilant uniforme qui faisait encore mieux ressortir sa jeunesse et sa beauté.

Les Grimaldi tiennent leurs prérogatives de droit divin, comme Louis XIV, et pas du tout comme le constitutionnel George VI d'Angleterre. Si tel était leur bon plaisir, ils pourraient décider, d'une heure à l'autre, de dissoudre le Conseil national, de s'embarquer dans une ère d'absolutisme à laquelle seule une révolution pourrait mettre un terme. Ajoutons aussitôt qu'il n'en est pas question, et que nul souverain n'a régné aussi paternellement (pendant vingt-sept années) que le prince Louis II, mort en mai dernier à l'âge de soixante-dix-huit ans. Le défunt repose maintenant dans la crypte de la cathédrale de Monaco, où l'on peut voir son visage à travers une lunette vissée sur son cercueil. Telle est la tradition immémoriale. Et le cercueil ne sera emmuré qu'à la mort du prince régnant, son successeur. Sa veuve, qui était sa deuxième femme, s'appelait Ghislaine Dommange, du temps où elle était comédienne à l'Odéon de Paris.

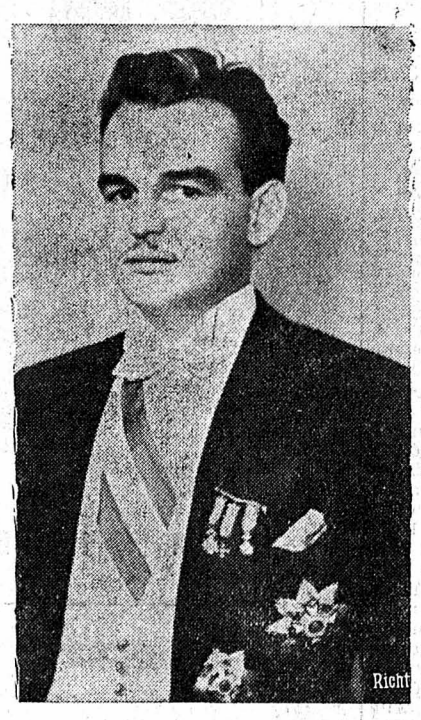

Un récent portrait du nouveau souverain de Monaco

(Voir suite page 3.)

Echos

Juste précaution

Le docteur. — Si vous continuez à boire, vous perdrez tout esprit...

L'alcoolique. — Y a pas de danger, docteur... Moi, je ne prends que des spiritueux !...

Georges Scapini restera en Suisse

La situation de M. Georges Scapini, réfugié en Suisse, paraît définitivement éclaircie. En effet, si une demande d'extradition fondée sur la position politique du fuyard était présentée par les autorités judiciaires françaises, la Confédération s'opposerait à cette mesure de coercition en vertu du droit d'asile.

Richard (15 ans) a achevé son frère (10 ans) pour l'empêcher de souffrir

Un garçon de quinze ans, Richard Elliott, a été reconnu coupable d'homicide involontaire sur la personne de son frère Robert, dix ans.

C'est en quelque sorte une affaire d'euthanasie qui a été soumise au tribunal pour enfants : Richard avait blessé son frère à la tête en manipulant un revolver. Affolé par les gémissements du blessé, il l'acheva d'une seconde balle pour mettre fin à ses souffrances.

Les manœuvres du premier corps d'armée

Ces manoeuvres, les dernières de l'automne, s'effectuent actuellement sous le commandement du colonel commandant de corps Borel. 18,700 hommes y prennent part. Notre photo montre un mouvement de troupe.

Liquidation partielle

(autorisée par la Préfecture)

Profitez de nos derniers jours de vente et de nos prix si intéressants en chemises, pyjamas, sous-vêtements, articles pr trousseaux.

Encore 3 jours

Emery
NOUVEAUTÉS
La Chaux-De-Fonds
LÉOPOLD-ROBERT, 20

Cannages de chaises travail soigné. On cherche à domicile. Tél. 2.28.44. « Blondel », Bel-Air 11. 19460

Travail à domicile est cherché par ouvrière consciencieuse. — S'adr. au bur. de L'Impartial. 19520

Avendre cause de changement, 2 armoires à une porte pour habits, petit lavabo, 3 chaises, armoire à glace, 2 portes, divan turc complet, joli potager à bois, canapé moquette petit modèle, petit buffet de cuisine, réchaud à gaz avec table émaillés, à enlever au plus vite. — S'adresser rue du Parc 88, au pignon. 19521

Local à louer, conviendrait pour garde-meubles ou autre emploi. — Téléphoner entre 13 et 15 h. au No 2.37.89. 19523

A vendre 1 beau chien croisé St-Bernard, 6 mois, 1 belle chienne appenzelloise, 18 mois et 1 petite même race, 3 mois, tous en bonne santé et extra gardiens, bas prix.— Offres sous chiffre A.B. 19440 au bureau de L'Impartial.

Dame cherche travail à domicile. — Offres sous chiffre D. M. 19450 au bureau de L'Impartial.

Clôture de 100 mètres, hauteur 1 m. 50 est à vendre. — S'adresser rue du Parc 77, au 3me étage, à droite. 19571

Quel horloger ? entre les heures de fabrique, apprendrait les emboîtages à jeune homme connaissant déjà quelques parties. — Offres sous chiffre Q. H. 19457 au bureau de L'Impartial.

Jeune dame cherche à faire des remontages de barillets à la maison ou travailler en fabrique les après-midi. — S'adresser au bur. de L'Impartial. 19442

Femme de ménage cherche emploi régulier, éventuellement lessives. — Offres sous chiffre C. A. 19361 au bureau de L'Impartial.

Jeune homme 23 ans cherche emploi de commissionnaire-magasinier. Faire offres sous chiffre J. H. 19587 au bureau de L'Impartial.

Aide de bureau. Dame habile et consciencieuse cherche place comme emballeuse ou autre, éventuellement pour demi-journées. — Ecrire sous chiffre F. M. 19574 au bureau de L'Impartial.

Chambre au soleil, chauffée avec pension est à louer. — S'adresser rue du Crêt 24, au 2me étage, à gauche. 19624

Chambre bien chauffée, à louer de suite. — Tél. 2.26.03. 10617

Pied-à-terre à louer. Discrétion. Ecrire sous chiffre **C. S. 19617** au bureau de L'Impartial.

Chambre à louer avec ou sans pension, près de la gare. — S'adresser rue de la Serre 69, au rez-de-chaussée. 19189

Chambre meublée, chauffée, à louer à personne honnête. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 4, au 1er étage. 19451

On cherche à louer appartement 3 pièces, W. C. intérieurs, de suite ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffre **A. B. 19471** au bureau de L'Impartial.

Urgent. Employée de maison, propre et honnête, cherche chambre meublée simple, indépendante. chez dame seule. Payement d'avance. — Ecrire sous chiffre A. T. 19461 au bureau de L'Impartial.

Chambre est demandée pour monsieur, à proximité de la gare. — Téléphoner au 2.14.12. 19553

Jeune couple travaillant dehors, cherche chambre meublée, part à la cuisine. Si possible au centre. Pressant. — Ecrire sous chiffre J. C. 19607 au bureau de L'Impartial.

A vendre pour fillette de 8 à 10 ans, skis avec bâtons, 1 veste et 1 pantalon, 1 pélerine loden, manteau, tour de cou et manchon en fourrure blanche, le tout en parfait état. — S'adresser dès 17 heures, Sorbiers 17, au 1er étage, à droite. 19554

---

1. 2. 3. décembre démonstration

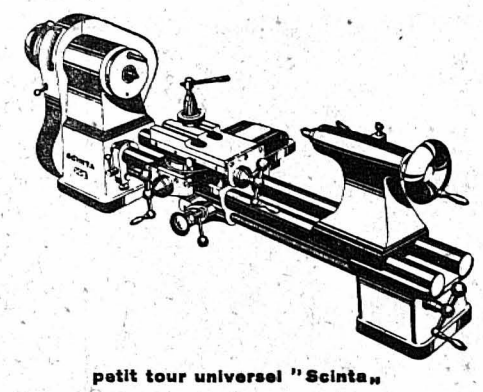

petit tour universel "Scinta"

TECHNICOS

fournitures industrielles machines outils

magasin ouvert le samedi après-midi de 14 h. à 17 h.

44 Daniel-JeanRichard

A vendre, prix avantageux, superbe habit cérémonie, taille 46, 1 lit fer blanc, sommier métallique avec matelas fr. 40.—, parc d'enfant fr. 12.—. S'adresser Le Crêt-du-Locle 5, au rez-de-chaussée. 19453

A vendre un lit en bon état, larg. 120 cm., un bureau ministre, ainsi qu'un bon violon. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19470

Chambre à manger 1 buffet plat avec glace, 1 table à rallonge et 6 chaises noyer.

Salon avec 1 divan-couche et 2 fauteuils, sont à vendre. — S'adresser à M. O. Amstutz, Beau-Site 29, après 19 heures. 19417

A vendre table, chaises, radio, bureaux, buffets, channes étain, assiettes étain, assiettes porcelaine, pendules, gravures anciennes, 2 lits, tables de nuit, armoire à glace, table à ouvrage, livres. — Revendeurs s'abstenir. — S'adresser chez Mlle Connolly, Eplatures Jaune 25 a (vis-à-vis ferme Neuchâteloise. 19439

2 robes neuves, faisant très habillé, superbe qualité, taille 44, brune et noire, sont à vendre ainsi que vêtements pour fillette de 10 ans. — S'adresser rue des Terraux 9, 1er étage, à gauche, dès 19 h.

A vendre une chaise d'enfant, 1 paire de *pantalon fuseau pour jeune* homme, le tout à l'état de neuf. S'adresser rue Combe Grieurin 33 au 2me étage à droite. 19580

A vendre 1 costume de ski, 5 ans, drap bleu marin, 1 veste slalom, 7 ans, 1 manteau jeune homme, 16 ans, à l'état de neuf. — S'adresser rue du Succès 9, au 1er étage.

Manteau pour jeune homme à vendre, état de neuf, 1 poussette marine, Royal Eka. — S'adresser rue du Nord 13, au 1er étage, à droite. 19513

A vendre beau manteau de fourrure neuf, moitié prix. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19456

A vendre train mécanique et bâtons de skis métal pour enfant de 10 ans. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19522

Robe de bal à vendre, à l'état de neuf, soie blanche, taille 42. — S'adresser au bureau de L'Impartial ou tél. 2.27.91. 19558

Poussette Wisa Gloria, en parfait état, à vendre d'occasion. S'adresser rue Alexis-Marie-Piaget 17, au rez-de-chaussée, à gauche, après 19 h. 19572

A vendre salle à manger avec 1 buffet de service, 1 table 3 rallonges, 6 chaises. — S'adresser rue de la Paix 43, au 2me étage, à droite. 19618

Piano à vendre, marque Schmidt Flohr, prix fr. 1500.—, payable comptant. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19619

On offre à vendre :

10.000 montres Roskopf

1re qualité 19'''

10.000 13'''

5.000 10 1/2'''

Faire offres **sous chiffre P 6529 J à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

Briquettes en paquets

Première qualité
Livrables de suite
par toutes quantités

UNICO S. A.

Jaquet-Droz 6 Tél. 2.11.85

19597

Belle

Chambre à coucher

moderne, en bouleau, avec lits jumeaux et literie neuve à vendre pour Fr. 1650,—. Ainsi qu'une salle à manger neuve, 6 pièces pour Fr. 550,—.

S'adresser **F. Pfister,** Serre 22.

A remettre à Lausanne

COMMERCE

épicerie-primeurs-vins. Remise 25 à 30.000 fr. installations et marchandise comprises.
Ecrire sous chiffre **P 10879 N à Publicitas S. A. Place de la Gare 5, La Chaux-de-Fonds.**

On cherche à acheter plusieurs

fourneaux

occasion «Tropic» ou «Ciney». Par même occasion à vendre 1

machine à coudre

meuble, état de neuf, marque Köln. — Tél. 2.28.47.

Occasions

A vendre jolie chambre à coucher moderne, avec ou sans literie. Un beau tour de lit moquette laine. Tables à rallonges avec chaises. Un petit potager à bois émaillé, une machine à coudre, un pantalon en cuir et des souliers de sport No. 37, 38 et 39. S'adresser **Halle des Occasions, rue du Stand 4,** anciennement Hôtel du Soleil. — Achat et Vente.

1er Mars 10 a

En permanence grand choix de meubles de qualité. Chambres à coucher modernes, lits jumeaux, en noyer, bouleau-platane, etc. Grands combinés à 2 et 3 corps. Buffets de service combinés avec secrétaire, vitrine, bar, tiroir, 3 portes, tout en noyer. Tables à rallonges et chaises assorties. Petits combinés, vitrines, commodes, armoires 2 et 3 portes. Milieux de salons pure laine et autres, descentes de lits, tours de lits, tables de radio, tables de salons rondes ou carrées, tables de cuisine vernies crème ou copalées, dessus lino incrusté, 1re qualité, tabourets assortis. Duvets, oreillers, traversins. Pieds de divans-turcs. Divans couchs avec caissons pour literie, fauteuils assortis, tissu à choix. Matelas à ressorts garantis 10 ans sur facture, beau coutil damassé très solide. Bureaux ministre face noyer, etc., etc.

MEUBLES TAPISSIER

René Andrey

1er Mars 10 a Tél. 2 37 71

Grand'maman avait raison

Pour fortifier le «petit», lui donner des couleurs, et faire augmenter son poids, grand'maman mettait «digérer» des morceaux de fer, ou des clous, dans de l'eauet, après 24 heures, faisait boire cette dernière à l'enfant qui, bientôt, reprenait forces et couleurs. Aujourd'hui on sait encore que le foie et le phosphore fortifient aussi le sang. Les Pilules RED contiennent: du fer, de l'hémoglobine, du phosphore ainsi que des extraits de plantes destinées à stimuler l'appétit. La recette de grand'maman a été complétée et améliorée par l'addition d'autres éléments ayant fait leur preuve dans le traitement de l'anémie, et cela sous la forme de pilules faciles à prendre : les Pilules RED. *En prenant des Pilules RED on combat : anémie, chlorose, faiblesse générale. Dans la convalescence, l'action des Pilules RED est rapide sur l'appétit et contribue, grâce à la possibilité d'une meilleure alimentation, à la reprise du poids normal.* POUR LE MAINTIEN DE VOTRE SANTÉ : PILULES RED. *Dans toutes pharm.*

FORTIFIANTES LES **PILULES RED** FAVORISENT LA REPRISE DE POIDS

POUR VOS CADEAUX... adressez-vous à la

LIBRAIRIE-PAPETERIE

GEISER

Plumes-réservoir — Jeux-Jouets — Porte-mines
Plumiers — Papeteries — Serviettes et Sacs d'école
Agendas de poche
Almanach Pestalozzi — Livres pour grands et petits
Albums à photographies et cartes postales

S. E. N. & J. 5%

Rue de la Balance 16

Lampe
PHILIPS

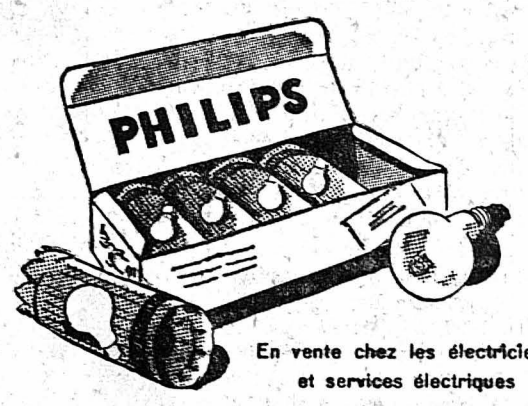

En vente chez les électriciens et services électriques

LA BOITE DE RÉSERVE PRATIQUE

LE PLUS BEAU **cadeau**

POUR LA VUE

Oberli

MAITRE OPTICIEN
RUE DE LA SERRE 4

L'accord hollando-indonésien

L'indépendance des Etats-Unis d'Indonésie

(Suite et fin)

Aujourd'hui, le gouvernement et les Chambres des Pays-Bas n'ont plus le choix. Un rejet de l'accord de La Haye ne pourrait que rendre encore plus précaire la positon néerlandaise, tandis qu'une application loyale, de la part des Indonésiens, des stipulations du statut des Etats-Unis d'Indonésie, permettrait aux Pays-Bas de maintenir une union constitutionnelle et personnelle avec l'ancienne colonie et de sauvegarder des intérêts économiques qu'ils se sont acquis au prix des plus grands efforts.

Mais tout cela est réservé à l'avenir, car dans l'état de fermentation et de gestation dans lequel se trouve l'Asie entière, personne, ni les Anglo-Saxons, ni les Russes, ne peuvent prévoir l'évolution ou l'accélération des événements. On peut tout au plus supposer que l'avance constante et spectaculaire des forces communistes en Chine pourra avoir des répercussions considérables dans les autres parties de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique, à moins qu'elle ne provqoue en fin de compte une réaction contre le danger d'un hégémonie totale du régime soviétique.

Sur le plan politique, les Républicains indonésiens, assurés du soutien actif des Américains et de l'appui moral de l'Inde, enregistrent des succès de poids. Ils désiraient être unis avec les Pays-Bas par des liens aussi lâches que ceux qui relient l'Inde à la Grande-Bretagne. Ils ont fait triompher le point de vue que la nouvelle Union ne sera pas un super-Etat et que la collaboration avec les Pays-Bas sera celle de deux Etats souverains et indépendants. Il est même très curieux de constater que, conformément à l'article 6 du statut, l'Union hollando-indonésienne ne sera pas placée sous l'autorité de la Couronne du Royaume des Pays-Bas, mais sous l'autorité personnelle de la reine Juliana et de ses successeurs légaux. Cette distinction pourrait avoir un jour une très grande importance. D'autre part, pour mieux souligner encore le caractère de droit international des futurs rapports hollando-indonésiens, on a prévu la création d'une Cour d'arbitrage, composée d'un nombre égal de représentants hollandais et indonésiens pour juger des cas où les deux Parlements respectifs ne pourraient se mettre d'accord. Dans l'éventualité où aucune majorité ne se dégagerait au sein de cette cour d'arbitrage, une personnalité ou un organisme neutre (éventuellement la Cour Internationale de Justice) pourrait être invité à intervenir.

Enfin, dans le domaine de la politique étrangère, considérée en général comme le couronnement de la souveraineté d'un Etat, les deux parties pourront mener leur propre politique extérieure, avec cette réserve toutefois qu'aucun acte de droit international — les traités internationaux, par exemple — ne pourra être conclu sans consultation préalable du partenaire. Cette clause vaut aussi bien pour le gouvernement de La Haye que pour celui de Djokjakarta et cette louable intention de coordonner l'action des deux membles de l'Union dans un domaine capital dépendra, là encore, d'une évolution, que l'on ne peut pas encore prévoir, des rapports entre la nouvelle République et l'ancienne Métropole.

Sur le plan économique, les négociateurs néerlandais paraissent avoir obtenu des garanties plus substantielles pour la sauvegarde des intérêts considérables de l'Etat et des ressortissants des Pays-Bas. C'est sans doute aussi dans l'intérêt des dirigeants républicains indonésiens, qui vont avoir à faire face à une oeuvre de redressement de très vaste ampleur et dans l'intérêt aussi des Américains, qui entrevoient dans les nouveaux Etats-Unis d'Indonésie une base d'opérations économiques à longue portée.

Après ratification de l'accord de La Haye par les deux parlements, le transfert de la souveraineté à la République fédérative indonésienne se fera au plus tard le 30 décembre 1949, c'est-à-dire dans six semaines environ.

Et, prochainement, les troupes néerlandaises de l'expédition policière commenceront progressivement à se réembarquer pour la Mère-Patrie. Une entreprise va peu à peu se liquider, qui a coûté fort cher au pays. On peut se demander si les dirigeants néerlandais n'ont pas, à l'époque, méconnu la conjoncture internationale et surestimé leurs chances. Ce fut toujours notre opinion, mais il est encore trop tôt pour en juger définitivement. L'histoire en décidera plus tard.

Pierre GIRARD.

Art militaire

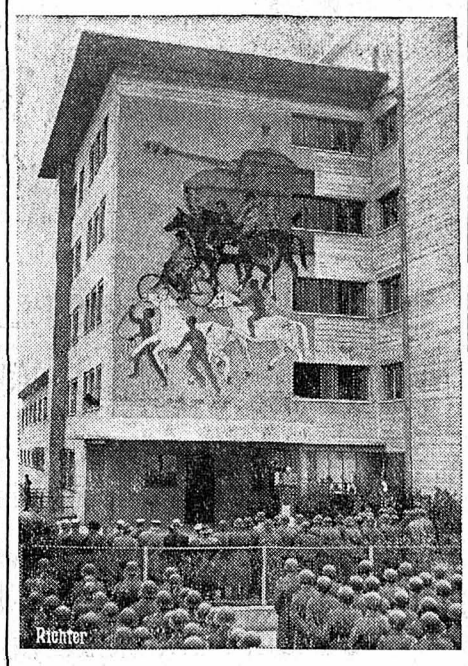

Le jeune peintre genevois J.-P. Eichenberger vient de terminer, sur la façade de la caserne Dufour, à Thoune, une fresque monumentale dédiée au colonel-divisionnaire Jordi, et qui magnifie l'oeuvre des troupes légères. Voici un instantané de l'inauguration.

Elle voyait pour ses parents aveugles

On sauve son unique oeil

Les chirurgiens de Portland ont sauvé l'oeil droit de la jeune Mary Hope Hodgeon (12 ans), qui était déjà aveugle de l'oeil gauche et qui était en train de perdre complètement la vue.

Evénement d'autant plus tragique que les parents de Mary sont aveugles et qu'elle a été leur « oeil » depuis qu'elle sait lire.

Elle se suicide avec un fusil qu'elle lègue à son fils

Avant de se suicider avec un fusil d'un modèle tout récent, Mrs Kate Well, violoniste connue à Chicago, a écrit deux lettres à son fils et une à son mari. Dans l'une, elle lègue à son fils le fusil avec lequel elle s'est tuée et, dans l'autre, elle lui donne quelques règles de vie.

Les réflexions du sportif optimiste

Apparition du mauvais temps qui fausse désormais les classements. Bâle et Cantonal respectivement seuls en tête du championnat. — Les matches de Coupe occuperont la journée du 27 novembre.

(Suite et fin)

Grâce à ces renvois, Zurich, qui est allé battre Granges chez lui, confirmant ainsi sa belle tenue, passe au deuxième rang et précède les deux clubs romands du Léman. Servette a, une fois de plus, connu la défaite. Elle lui fut infligée par les autres « grenats », ceux des bords de la Limmat, dont nous vous avions signalé, après leur match contre Lausanne, la belle condition. Le cas des Genevois est tragique : une attaque formidable, peut-être la meilleure de Suisse, mais qui se décourage et se désagrège, parce qu'elle sent que la défense gâche à qui mieux mieux tous les avantages qu'elle peut assurer à ses couleurs ! Et l'on devine Karl Rappan impuissant à conjurer le mal, ne disposant pas des éléments nécessaires pour améliorer son trio défensif. Pourquoi ne pas entraîner Belli en vue de le réintroduire dans la défense où il brilla naguère jusqu'à jouer international ?

Comme la tradition le veut, il y eut, dimanche dernier, une « fête de tir » mais, contrairement à l'habitude, ce ne furent pas les Grasshoppers qui s'y livrèrent. Celles-ci peinèrent au contraire terriblement sur le petit terrain de Thoune où l'une des deux « lanternes rouges » du groupe faillit les tenir en échec. Il fallut l'habileté consommée de Bickel (qui marqua les deux buts zurichois, contre un pour l'adversaire) pour empocher les deux points en discussion. Les tireurs émérites furent les Young-Boys — il est vrai sur leur terrain — qui battirent Moutier par 7 buts à 0.

Le IVe tour principal de la Coupe

Nouvelle suspension du championnat, dimanche prochain, pour disputer les 16es de finale de la compétition dotée du challenge Aurèle Sandoz. Un peu de statistique permet d'y voir clair dans ces chocs par k. o. Le sort a mis en présence six clubs de Ligue nationale A entre eux. Il y aura donc là trois éliminés de valeur et on les regrettera, à ce stade de la compétition. Lausanne ira à Granges et ce choc sera un des plus importants de la journée, car les Soleurois peuvent faire trébucher les Vaudois, privés qu'ils sont de Maillard II, blessé lors du match contre Locarno. A Saint-Gall, Lugano aura beaucoup de peine à s'imposer et son élimination, pour sensationnelle qu'elle serait, ne causerait pas une grande surprise, tant les « brodeurs » sont redoutables sur leur terrain. A Zurich enfin, Young-Fellows et Locarno batailleront longtemps avant de se départager.

Ensuite, nous avons cinq rencontres qui mettent en présence des clubs de Ligue nationale A, contre des clubs de Ligue nationale B. Si l'on peut penser que Servette battra UGS, que Bellinzone l'emportera sur Zoug, que Zurich triomphera de Mendrisio, les chocs Fribourg - Chaux-de-Fonds et surtout Grasshoppers - Bâle sont beaucoup plus incertains. Les bords de la Sarine ne sont pas favorables, ni faciles, cette saison, aux Meuqueux. Puissent-ils déjouer le sort et rentrer en grands vainqueurs. Quant à l'autre rencontre, c'est la plus attendue et la plus intéressante de la journée. On en connut déjà trois éditions, la saison dernière. Il ne s'agit rien moins, cette fois, que de la confrontation entre le football de Ligue nationale A et de Ligue nationale B. Comme le match a lieu à Zurich, les chances sont presque égales. Dommage de devoir déjà perdre l'un ou l'autre de ces deux clubs ! Le sort leur fut bien injuste !

Suivent deux parties entre Ligue nationale A et Première Ligue. Berne battra Vevey et Bienne, Lengnau.

Une seule rencontre est prévue entre clubs de Ligue nationale B : Cantonal-Young-Boys. « Ceux du Bas » opérant « at home » ont de grosses chances de se qualifier.

Restent cinq matches entre adhérents de la Ligue nationale B et de la Première Ligue. Etoile-Sporting, sur son terrain, doit battre Ambrosiana mais fera bien de donner à fond dès le début. Lucerne éliminera Schaffhouse et Aarau, Baden. En revanche, Malley donnera du fil à retordre à Moutier et, à Wil, Nordstern sera fort dépaysé.

On le constate, la journée du 27 novembre présentera un intérêt considérable, car la logique est souvent mise à mal quand il s'agit de chocs de Coupe, où le moindre impondérable comme la volonté et l'énergie déchaînées des rivaux peuvent modifier du tout au tout une situation que l'on croyait acquise. C'est bien pourquoi les foules accourront !...

SQUIBBS.

Chronique suisse

Après l'accident d'avion d'Oslo

UNE ANCIENNE GENEVOISE AU NOMBRE DES VICTIMES

GENEVE, 24. — Ag. — Une ancienne habitante de Genève a trouvé la mort dans l'accident de l'avion de transport qui s'est abattu sur la presqu'île de Hurum, au sud d'Oslo.

Il s'agit de Mlle L. Zaiontz, âgée de 37 ans, dont la famille habite rue des Pâquis. Elle travaillait depuis quelques mois à l'Office d'immigration des jeunes, à Jérusalem, et c'est en qualité d'employée de cet office qu'elle accompagnait à Oslo les enfants victimes avec elle de la catastrophe.

La «Suisse ensevelie dans les archives»

Une question du conseiller national Miville

BERNE, 24. — Ag. — A une question du conseiller national Miville (parti du travail) demandant si le Conseil fédéral approuve la phrase suivante que le conseiller fédéral Celio aurait prononcée : « Sans la victoire des armées alliées, la Suisse pourrait bien n'être aujourd'hui qu'un nom enseveli dans les archives », l'autorité suprême répond :

La phrase critiquée dans la question n'est pas exactement celle qui a été prononcée par le conseiller fédéral Celio, lequel s'est exprimé en ces termes :

« Voilà pourquoi le peuple suisse professe envers l'Angleterre et ses alliés une sincère gratitude, d'autant plus spontanée qu'il s'est senti en communauté de pensées avec eux durant les années de la grande épreuve et qu'il se rend pleinement compte que sans la défense armée de sa neutralité et sans la victoire des armées alliées, la Suisse pourrait bien n'être aujourd'hui qu'un nom enseveli dans les archives. »

Le Conseil fédéral comme tel estime n'avoir ni à approuver ni à désapprouver une phrase prononcée par un de ses membres à titre personnel.

Rainier III a reçu les «clés de son royaume»

Ramènera-t-il la chance au pays de la roulette?

Les Monégasques l'attendent et, pour compenser la baisse de ses recettes, le Casino songerait à accepter l'aide des Américains.

(Suite et fin)

Un autre prétendant au trône

Mais comme dans toute dynastie qui se respecte il existe un autre prétendant au trône : Georges-Gaston de Bellegarde, 101, rue de Vaugirard, Paris (XVe), qui, à la tête d'un «Mouvement légitimiste monégasque », réclame : 1) le départ de la ligne bâtarde ; 2) un vote populaire ; 3) la démission du gouvernement. S'étant à l'avance proclamé Georges Ier, il a invité, dans un tract, les Monégasques à se révolter « contre les tyrans qui ont permis la cession de Roquebrune et Menton, et ont dilapidé la fortune du pays »...

La dynastie régnante actuelle ne descend pas en droite ligne des Grimaldi, cette famille patricienne de Gênes qui, disait-elle, remontait à Grimoald, maire du palais sous Chilpéric II, au VIIIe siècle. Seigneur d'Antibes à la fin du XVIIe siècle, Antoine Grimaldi n'eut que deux filles ; l'une d'elles, Louise-Hippolyte, épousa Jean-François de Matignon, comte de Thorigny ; elle lui apporta en dot la principauté de Monaco à condition qu'il prît le nom et les armes des Grimaldi. C'est ainsi, indirectement, que survécut cette antique famille.

Un régime pacifique et démocratique

Comme, répétons-le, le prince qui vient de mourir n'avait aucun goût pour le pouvoir dictatorial, il exerçait ses fonctions en s'appuyant sur la Constitution que son arrière-grand-père, Albert Ier, donna à la Principauté en 1911. Ce texte attribue le pouvoir législatif au prince et à un Conseil national composé de membres élus directement au suffrage universel (les femmes ne votent pas). Pour simplifier, c'est le prince qui nomme directement le président du conseil, le maire et le premier adjoint.

Monaco ignore les charges et les impôts... ainsi que le service militaire. Un colonel français commande cependant une « armée » de quatre-vingts *carabiniers et trente pompiers.* La police est composée de cent trente agents **à pied et à motocyclette.**

L'Amérique s'intéresse à Monte-Carlo

Monaco (treize kilomètres carrés, vingt-deux mille cent cinquante habitants, touristes non compris) a des représentants diplomatiques à l'étranger. C'est un Etat souverain. Mais il est lié à la France par une série de traités (1861, 1918) par lesquels ce pays garantit son indépendance « à condition qu'il ne fasse pas une politique étrangère contraire aux intérêts de la France ». Pour assurer cette règle, le ministre d'Etat est un Français, de même que sont obligatoirement Français les membres de l'armée et de la police.

Pour être citoyen de Monaco, il ne faut pas seulement être né sur le territoire de la Principauté. Il faut aussi être né de père monégasque. Pour obtenir sa naturalisation, une dispense spéciale du prince est nécessaire ; en fait, le nombre des personnes naturalisées n'excède pas une douzaine par année.

D'importantes conversations franco-monégasques ont eu lieu l'été dernier. Il y fut question de certains arrangements financiers qui permettraient à la Principauté d'échapper, pour la manipulation des monnaies étrangères, à certaines interventions de l'Office des changes. Mais il y fut question aussi de l'investissement de capitaux américains dans la Société des bains de mer, c'est-à-dire dans le casino de Monte-Carlo, source (autrefois) de toutes les richesses. Le prince aurait repoussé une première offre émanant du représentant d'un fameux établissement de jeu de New-Jersey, mais une deuxième proposition serait, paraît-il, étudiée.

En effet, Monaco n'est pas satisfait. Les recettes du casino ont baissé de manière catastrophique, écrit Cl. Veillet-Lavallee dans « France-Soir ». Les Anglais, tenus en laisse par sir Stafford Cripps, ne sont plus les clients assidus de la roulette. Il s'agit de les remplacer. Par qui ? Par les Américains.

On espère que le jeune prince (un prince très à la page, qui pratique le ski, le yachting et conduit des voitures de course) apportera au pays la chance et la prospérité dont il a besoin.

Chronique neuchâteloise

Un cheval tué à Chez-le-Bart.

(Corr.) — Hier après-midi, à 15 h., un attelage appartenant à M. Weber, fermier à Chez-le-Bart et transportant du blé destiné au Moulin agricole de la Béroche, descendait une rue en pente du village quand la mécanique du frein céda. Les deux chevaux, entraînés par le poids du char, prirent le mors au dents et se précipitèrent contre le mur de la propriété Lauener. Un des chevaux — une superbe jument de cavalerie — reçut la flèche du char dans le ventre et dut être abattu sur place.

La sauvegarde du français dans le canton de Neuchâtel

(Corr.) La crise du français, qui sévit un peu partout en Suisse romande, n'a pas épargné le canton de Neuchâtel qui passait pourtant, au début du siècle, pour être un des endroits où l'on parlait le français le plus pur. C'est un fait, hélas reconnu, qu'on parle de plus en plus mal, et qu'on n'écrit guère mieux.

Aussi doit-on quelque gratitude à l'Institut neuchâtelois qui s'est occupé et s'occupe de cette grave question d'une façon constructive. Cet organisme, fondé il y a quelques années dans le but de grouper les forces culturelles du canton, et dont le gouvernement a reconnu les mérites puisqu'il vient d'inscrire au budget une subvention en sa faveur, a fort opportunément discuté de la chose au cours de sa dernière assemblée.

Le regreetté Marcel Godet, ancien directeur de la Bibliothèque nationale — mort tragiquement il y a quelques mois — préconisait dans des notes qu'il a laissées à l'Institut neuchâtelois, la création d'un concours de bonne rédaction dans les dernières classes des écoles primaires et secondaires du canton.

L'idée a paru non seulement excellente mais facile à réaliser avec l'aide du département de l'instruction publique. Aussi une commission a-t-elle été créée pour se consacrer à cette tâche.

RADIO

Jeudi 24 novembre

Sottens : 12.46 Inform. 13.00 Monsieur Beauvoyage conduit l'enquête. 13.10 Jeunes premières de la chanson. 13.30 Les belles pages de Gabriel Fauré. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Du Nord au Sud... 17.55 Danse finale du Tricorne de Manuel de Falla. 18.00 Le plat du jour. 18.10 Exotisme musical. 18.30 Un artiste tessinois : Aldo Patocchi. 18.40 Musique populaire tessinoise. 18.55 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.40 La Chaîne du bonheur. 20.00 Feuilleton : Bel-Ami, Guy de Maupassant. 20.30 Au Théâtre des Trois Baudets ! 21.15 Les grandes heures du reportage. 21.30 Concert par l'orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Promenades avec Léon-Paul Fargue.

Beromünster : 12.29 Sig. hor. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pour la jeunesse. 18.00 Disques. 18.20 Mélodies. 18.40 Pour les compagnons de la radio. 19.00 Concert. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 20.00 Théâtre. 21.05 Concert. 22.00 Informations. 22.05 Lyrisme suisse. 22.35 Hôtes de Zurich.

Vendredi 25 novembre

Sottens : 6.55 L'anglais par la radio. 7.10 Le bonjour matinal. 7.15 Informations. 7.20 Oeuvres de Mendelssohn. 11.00 Emission commune. 12.15 Le mémento sportif. 12.20 Le courrier du skieur. 12.30 Musique légère. 12.45 Signal horaire. 12.46 Informations. 13.00 Les visiteurs de la semaine. 13.10 Musique anglaise. 13.25 Musique de chambre. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 L'agenda de l'entr'aide. 17.40 Musique de Tchécoslovaquie. 17.55 Radio-Jeunesse. 18.25 Jazz authentique. 18.45 Les cinq minutes du tourisme. 18.50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05 La situation internationale. 19.15 Informations. 19.25 Le dîner aux chandelles. 20.00 Les dix étapes de la vie tourmentée de Frédéric Chopin.. 20.30 Marie Panthès interprète Chopin. 20.50 Vingt ans d'opéra-comique. 21.10 La tribune libre de Radio-Genève. 21.30 Estampes japonaises. 21.45 Musique de chambre. 22.10 La science et le monde d'aujourd'hui. 22.30 Informations. 22.35 La voix du monde. 22.50 Musique douce.

Beromünster : 6.15 Informations. 6.20 Disques. 11.00 Emission commune. 12.15 Disques. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Concert. 16.29 Signal horaire. 16.30 Emission commune. 17.30 Pour la jeunesse. 18.00 Musique populaire. 18.30 Carnet d'un reporter. 18.40 Disques. 18.50 Piste et stade. 19.00 Disques. 19.10 Causerie. 19.30 Informations. 19.40 Echo du temps. 20.00 Disques. 20.15 Entretien. 21.15 Fanfare. 21.35 Bulletin littéraire. 22.00 Informations. 22.05 Musique.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.
La Chaux-de-Fonds

ART SOCIAL

Dimanche 27 novembre
à 20 h. 15
au Temple Indépendant

Concert gratuit

par **M. Paul Sandoz,** baryton
et **M. Fredy Landry,** pianiste

Invitation cordiale à chacun. Collecte vivement recommandée pour les frais du concert.

Hublard

ALIMENTATION

Léopold-Robert 25
Tél. 2.31.70

		Net
Pêches moitiés	la boîte	2.35
Poires moitiés	la boîte	2.35
Raviolis gras	la boîte	1.95

Fruits et légumes surgelés

Et voici...

GRIZZLY

petit ourson sympathique qui apporte du nouveau et du pratique...

Grâce à **GRIZZLY,** vous retrouverez facilement l'article dont les qualités de durée et de confort vous avaient frappé, mais dont vous n'aviez pas retenu la marque.

GRIZZLY signifiera pour vous désormais solidité et chaleur. Il vous offre aujourd'hui contre les grands froids trois articles de laine douillette côte Derby, dont le talon et la pointe sont cuirassés de nylon :

le bas long pour dames et fillettes pour la ville ou le sport, le bas trois-quarts pour enfants, la chaussette pour messieurs.

Faites, en toute confiance, l'essai d'une paire, elle tiendra longtemps avant de passer au raccommodage.

Pour La Chaux-de-Fonds
en vente chez :
Mmes ELZINGRE & STUDELI, 5, rue Neuve
Mme GANGUILLET, Modes, Serre 83
E. GRABER, Marché 3
AU PETIT LOUVRE, p. Hôtel de Ville
AU PRINTEMPS
Ch. de la REUSSILLE, Terreaux 2
STAUB & Co, Aux Travailleurs, Balance 3

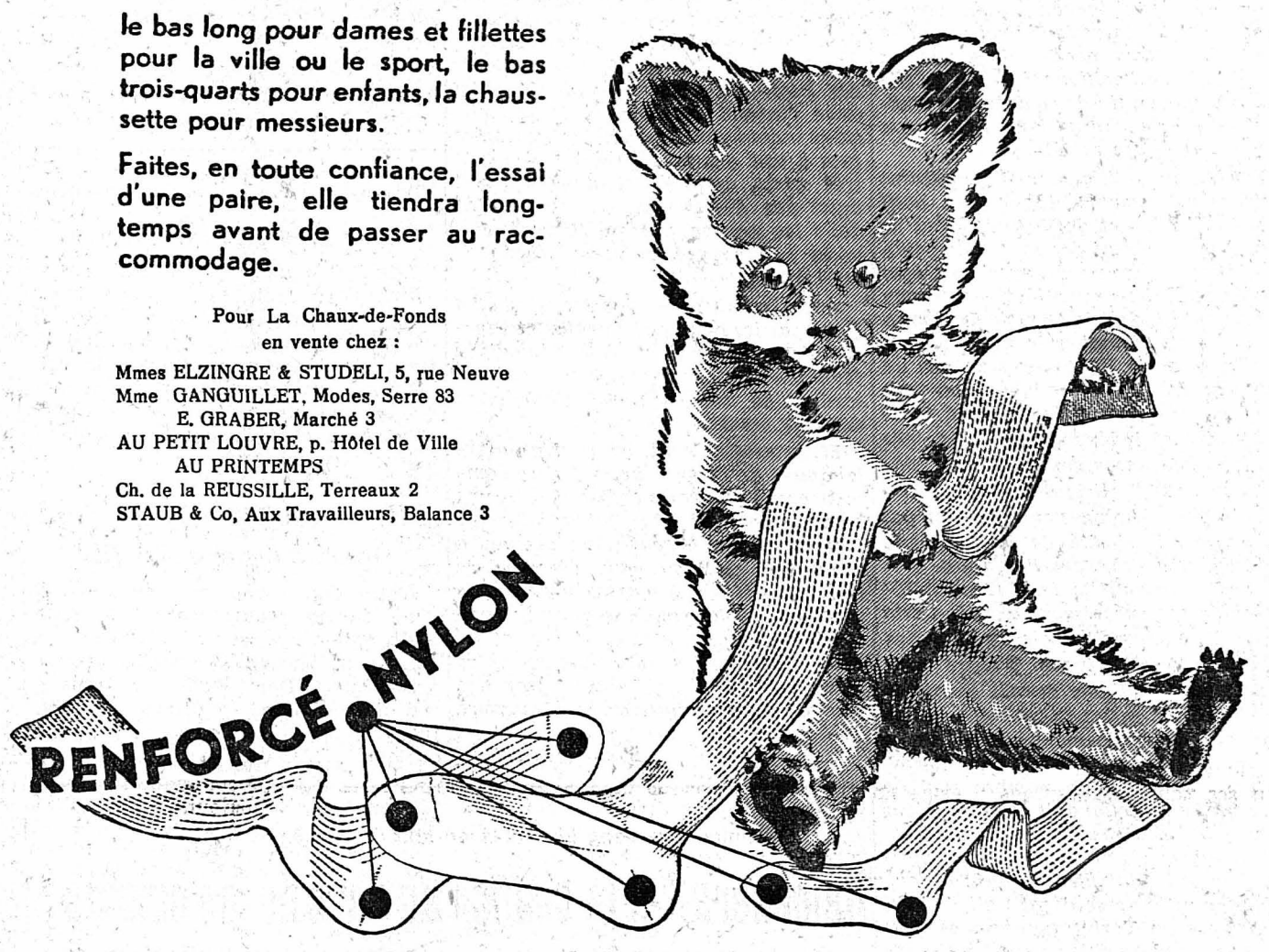

FALBRIARD & Cie • GENÈVE

Droz & Cie

VINS FINS

vous donnent à méditer cette citation de BALZAC :

« Il ne faut pas plus
calomnier le vin
« Que médire de son prochain ».

18908

EXPOSITION
au Musée des Beaux-Arts

Jean DUCOMMUN

du 26 novembre au 11 décembre

La semaine de 14 à 17 heures. — Fermé le lundi
Le dimanche de 10 à 12 et de 14 à 17 heures

Mesdames...
le bon

bas Nylon

suisse «Argo» vous plaira
la paire **8.90** et **6.90**
Nylon cristal 8.20
Lingerie fine de qualité, marque suisse «ISA», Sous-vêtements, etc.

Mme M. BECK
Serre 96, 1er étage

ON CHERCHE

sommelière

aimable et polie (bonne vendeuse). Age pas en-dessus de 30 ans.

Madame Schmid. Restaurant Salmen, Binningen/Bâle. 19609
Tél. (061) 4.84.35.

VENDEUSE

auxiliaire est demandée pour les samedis après-midi. S'adresser:

Musy
CONFECTION POUR DAMES
SERRE 11bis

Décotteur-visiteur

serait engagé de suite.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 19492

Très belles châtaignes

10 kg., fr. **6.50** + port et emballage. — **Ed. Andreazzi N. 25, Dongio** (Tessin).

Complets d'homme soit pantalon rayé et paletot noir, smoking et jaquette noire, grandeur 50, smoking, grandeur 48, état de neuf, à vendre bas prix. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19627

SCALA

HONNEUR
AU CINÉMA FRANÇAIS

Dès demain

BERNARD BLIER

enlève pour son rôle d'instituteur
LE GRAND PRIX D'INTERPRÉTATION AU FESTIVAL MONDIAL DE BELGIQUE 1949

JULIETTE FABER

DELMONT - PIERRE COSTE

MODOT - MAUPI - ARIUS - AQUISTAPACE

VENEZ REVIVRE VOTRE JEUNESSE
Dans ce film savoureux fleurant bon le Midi et l'accent de la Provence

L'ECOLE BUISSONNIERE

Scénario, dialogues et réalisation de J.-P. LE CHANOIS

LA LUTTE D'UN INSTITUTEUR CONTRE DES MÉTHODES DÉSUÈTES
LA VIE A L'ECOLE DOIT ETRE L'ECOLE DE LA VIE

L'ECOLE BUISSONNIERE → **EST UN FILM QUI A UNE AME**
→ **IRA DROIT A VOTRE CŒUR**

Location ouverte, n'hésitez pas, hâtez-vous de prendre vos places ! Tél 2.22.01

L'actualité suisse

Les manœuvres du 1er C. A.

Une nouvelle situation

BERNE, 24. — Ag. — Dans la nuit de mardi, le colonel commandant de corps Borel, directeur des manoeuvres, a fixé une nouvelle situation. La brigade rouge Heuer a reçu l'ordre le 22 novembre à 22 heures, de transporter ses troupes se trouvant sur le côté nord de la tête de pont du lac de Wohlen (Niederried) dans le secteur sud (tête de pont de Gumenen) et de là, de pousser avec toutes ses forces contre Berne, en empruntant la route d'invasion des Français en 1798. Le commandant « rouge » a massé le rgt d'inf. 4 sur la tête de pont de Gumenen jusqu'à Maus et Muehleberg. L'avant-garde, vers le nord, était formée à Wileroltigen par les cyclistes et les troupes motorisées alors que l'artillerie était postée dans la région de Ferenbalm. L'attaque « rouge » a été lancée dans la matinée dans l'axe Gumenen-Berne.

La mission des « bleu »

La troisième division « bleue » Jahn a reçu l'ordre mardi soir, à 21 heures, d'utiliser toutes ses forces dans l'espace situé au sud du lac de Wohlen, entre l'Aar et la Singine (dans la région du Forst), pour stopper l'attaque « rouge ». Cela a exigé le déplacement du Rgt inf. 14 stationné à Frienisberg, de l'artillerie, postée à Uettligen, et des réserves occupant la contrée de Zollikofen, dans la région de Buemplitz, Frauenkappelen, Wangental, Niederscherli, c'est-à-dire à la lisière orientale du Forst. Le commandant de la division « bleue » organisa des lignes de défense échelonnées en profondeur avec trois groupes de combat placés à Heggidorn (Rgt inf. 15), au Forst-Bramberg et à Oberwangen(avec artillerie).

La troupe marche...

Ces troupes avaient également la mission de lancer des attaques en direction de l'Ouest. Les groupes de réserve (Mengistorfberg, Niederscherli, Buemplitz et Niederwangen, avec le Rgt inf. 14, le groupe de dragons 3, le bataillon de sapeurs 3 et une compagnie de canons antichars) couvraient les flancs et, éventuellement, une retraite vers le réduit de l'Oberland. Le déplacement nocturne de la troisième division sur ses nouvelles positions a exigé un travail d'état-major intensif et des marches assez longues pour la troupe.

Notre politique commerciale et douanière

BERNE, 24. — Ag. — La Commission des douanes du Conseil national s'est réunie à Berne le 23 novembre 1949 sous la présidence de son président, M. Hans Staehli, et en présence de MM. Petitpierre et Rubattel, conseillers fédéraux, et des délégués aux accords commerciaux MM. Troendle et Schaffner.

M. Petitpierre, conseiller fédéral, et M. Troendle ont présenté des rapports sur les mesures de nationalisation à l'étranger, d'une part, sur l'accord avec la Pologne concernant l'échange de marchandises et le règlement des paiements ainsi que l'indemnisation des intérêts suisses en Pologne, d'autre part. Après discussion, la commission a décidé de proposer au Conseil la ratification de l'accord.

La commission a entendu ensuite un exposé de M. Rubattel, conseiller fédéral, sur la situation économique générale créée à la suite des dévaluations intervenues dans différents pays et un rapport de M. Schaffner, sur la politique commerciale de la Suisse.

A Bâle

Mort d'un ancien Chaux-de-Fonnier

ex-président de l'Union suisse des Sociétés coopératives de consommation

BALE, 24. — On annonce le décès dans sa 69me année de M. Maurice Maire, ancien président de la direction de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation.

Né à La Chaux-de-Fonds, le défunt avait joué un rôle en vue dans le mouvement coopératif des Montagnes neuchâteloises. En 1916, il était appelé à Bâle à la direction de l'U. S. C., dont il devint le président plus tard.

Maurice Maire avait occupé diverses fonctions importantes au sein de l'économie de guerre durant le deuxième conflit mondial. Il avait pris sa retraite le 30 juin 1946.

Le chômage en Valais

MONTHEY, 24. — La fabrique de ciment de Vouvry vient de fermer ses portes faute de commandes. Une soixantaine d'ouvriers se trouvent ainsi sans travail.

Une décision importante

Le Conseil fédéral augmente le salaire de panification

BERNE, 24. — CPS. — Dans une séance extraordinaire tenue mercredi après-midi, le Conseil fédéral a décidé de réduire, à partir du 1er décembre, le prix de la farine mi-blanche de 64 à 60 fr. le quintal, ce qui se traduira pour les boulangers par une augmentation de la marge de panification de 3 ct. par kilo de pain mi-blanc. De plus, conformément à une décision précédente, les boulangers ont la faculté d'augmenter à la charge du consommateur le prix du kilo de pain mi-blanc de 2 centimes.

Les coopératives ayant manifesté leur intention de ne pas majorer le prix du pain, il n'est pas certain que les boulangers profitent de cette faculté. Enfin, à partir du 1er février 1950, le prix du pain bis sera augmenté de 4 ct. le kilo à la charge du consommateur.

Le Conseil fédéral a estimé qu'il pouvait imposer cette mesure attendu qu'à ce moment-là, et conformément au régime transitoire des finances, la liste des marchandises exonérées de l'impôt sur le chiffre d'affaires sera étendue, ce qui compensera la hausse résultant de cette augmentation.

Chronique jurassienne

Gros incendie aux Bois

Une fabrique de boîtes

gravement endommagée

Hier soir vers dix heures, une épaisse fumée sortait du toit de la fabrique de boîtes de montres Bouille, aux Bois, belle maison sise à l'entrée ouest du village, côté La Ferrière. Des voisins avertirent la police et les pompiers des Bois, bientôt aidés des pompiers des villages environnants, rassemblés à la hâte, se mirent en devoir de lutter contre le feu.

L'incendie, qui avait pris dans les combles, se propagea très rapidement. Malgré leurs efforts, les pompiers ne purent empêcher la destruction de la toiture, d'un logement situé en haut de la maison et de deux ateliers. Ces derniers avaient été modernisés récemment et contenaient des machines modernes et de grande valeur, dont une partie seulement a pu être sauvée. Il semble que les dégâts soient assez importants, une partie du mobilier étant restée dans les flammes.

Ce matin, vers 6 heures, on a pu enfin circonscrire le feu. Le juge d'instruction de Saignelégier, qui mène l'enquête depuis plusieurs heures, ne peut encore donner aucun renseignement sur l'origine du sinistre ni sur son ampleur.

Chronique neuchâteloise

A Peseux. — Une farce plaisante.

Les associations de fonctionnaires et l'Union syndicale suisse ont fait imprimer dernièrement une petite affiche représentant un jeune homme au large sourire avec ces mots en gros caractère : « Entendons-nous, tout ira mieux. »

Il s'agit là, sauf erreur, d'un geste de propagande en vue de la votation du 11 décembre prochain.

Comme durant toute la semaine Peseux a eu l'inspecteur des contributions et ses adjoints et que quantité de contribuables ont dû, comme d'habitude, défiler devant ces Messieurs, un plaisant n'a rien trouvé de mieux que d'afficher un de ces slogans à la porte même du bureau de l'inspecteur.

Et comme chacun devait attendre son tour, les Subiéreux avaient le temps de méditer sur ces quelques mots fort bien en place à l'entrée du « pressoir » !

Sports

BALLE AU PANIER

Le tournoi des routiers Vieux-Castel

Les routiers Vieux-Castel, qui poursuivent leur tournoi de balle au panier, disputent ce championnat avec acharnement. Comme on pourra le constater grâce au classement qui suit, Roncevaux tient toujours la tête, mais Cactus, avec un match en moins, se rapproche dangereusement. Et quel goal average impressionnant !

1. Roncevaux	5	4	1	—	53	16	9
2. Cactus	4	4	—	—	96	6	8
3. Du Terrail	5	3	1	1	34	32	7
4. Hauteclair	4	2	—	2	18	31	4
5. Capadoce	4	1	—	3	12	55	2
6. Gerbault	3	—	—	3	6	30	0
7. Hillary	5	—	—	5	19	68	0

Chronique musicale

Le «Ludus tonalis» de Hindemith

Conférence-audition de M. Maurice Perrin, au Conservatoire

Nous ne pourrons malheureusement nous offrir le même luxe que M. Maurice Perrin, pianiste chaux-de-fonnier et professeur au Conservatoire de Lausanne, qui donnait mercredi soir la première leçon de son cours, dont la seconde aura lieu mercredi prochain, sur le « Ludus tonalis » de Paul Hindemith. En effet, l'étude volontairement technique qu'il fit de cette oeuvre contemporaine ne souffre pas de résumé, et le journal n'accepte pas davantage un exposé trop long sur des sujets vus sous un angle aussi particulier. Paul Valéry, qui fut un écrivain — et un conférencier — non pas facile, mais mondain, oublia de parler de Léonard de Vinci quand il écrivit une introduction à sa méthode. M. Maurice Perrin, plus sage, nous rappela qu'on n'apprend rien sans effort et que la connaissance précise de la forme d'une oeuvre, l'histoire de la découverte de cette forme, ses rapports avec le contenu spirituel de la musique, nous permettent seuls de l'entendre bien. L'ignorance de l'évolution de la musique formelle et de sa nécessité, ici comme en peinture et dans tous les arts, est évidemment fatale à notre compréhension des oeuvres qui se sont éloignées des modes classiques, non seulement volontairement, mais parce qu'ils y étaient contraints, pour la bonne raison que leurs auteurs voulaient dire *autre chose* et *autrement* que leurs aînés.

S'attaquer à une oeuvre presque inconnue du public, difficile et austère comme le « Ludus tonalis », dénote chez M. Maurice Perrin un courage intellectuel extrêmement louable, surtout aujourd'hui où les interprètes, pour réussir, ont tendance à ne s'avancer que sur un terrain sûr et conquis d'avance. L'explication serrée et sans concession littéraire qu'il donna de l'oeuvre, qui se compose d'un prélude, de douze fugues, onze interludes et un postlude, le langage fort clair dont il usa pour nous en révéler la construction, l'extraordinaire beauté de cette musique où Hindemith n'innove — et il innove audacieusement — que poussé par la nécessité, avaient une précision clinique du plus haut intérêt.

Aussi est-ce avec un plaisir déjà rehaussé de connaissance que l'on écouta l'exécution de la première partie du « Ludus tonalis », joué par M. Maurice Perrin de la manière rigoureuse et forte qui lui est habituelle et qui fait de lui l'un des interprètes les plus probes de la musique contemporaine, à laquelle il donne toujours un style irréprochable. Et cela vient sans doute, outre ses brillants moyens techniques, de ce qu'il n'entend pas la musique avec son imagination seule, mais avec toute son intelligence attentive à saisir — et à nous restituer — ce qu'objectivement elle prétend exprimer. Et celle de Hindemith, ainsi expliquée et jouée, aboutit certes au plus beau contentement de l'esprit.

J. M. N.

A l'extérieur

A l'assemblée plénière de l'ONU

L'énergie atomique

à l'ordre du jour

FLUSHING MEADOWS, 24. — AFP. Le ministre des affaires étrangères d'URSS, M. Andrei Vychinski, a déclaré mercredi à l'assemblée plénière de l'ONU que son gouvernement soutenait le récent message des communistes chinois qui affirme que la délégation actuelle de la Chine à l'ONU ne représente pas le peuple chinois. Le ministre soviétique a ajouté que l'URSS ne considérait pas les délégués chinois comme représentant le peuple de Chine. M. Vychinski a fait cette déclaration dans un discours sur l'énergie atomique.

Répondant à M. Vychinski, le délégué chinois a affirmé qu'il présenterait des preuves des « crimes de l'URSS » lors du débat sur la plainte chinoise contre « les violations soviétiques de la charte de l'ONU ».

M. Vychinski a réaffirmé de son côté qu'il ne considérait pas les « pygmées du Kuomintang » comme les représentants de la Chine.

Oui ou non?...

FLUSHING MEADOWS, 24. — AFP. — **Un contrôle de l'énergie atomique accompagné d'inspections périodiques des installations produisant de l'énergie nucléaire constitue-t-il une garantie suffisante contre la guerre ? Telle est la question débattue mercredi par l'assemblée plénière, question à laquelle l'U. R. S. S. répond « oui » et le délégué français « non ».**

L'opinion du délégué français est celle de la majorité, celle-ci ayant, dans la commission politique spéciale adopté une résolution (que l'assemblée doit entériner) réaffirmant le plan déjà approuvé par la dernière session de l'assemblée et qui préconise la propriété et la gestion des installations atomiques par un organisme international.

Pour le ministre des affaires étrangères de l'U. R. S. S., M. Andrei Vychinski, ce plan est inacceptable étant en fait, dit-il, une tentative des Etats-Unis pour s'emparer des ressources atomiques du monde entier et constituant une étape de la « domination mondiale » à laquelle affirme M. Vychinski, ils aspirent.

M. Lilienthal démissionne

de la commission de l'énergie atomique des Etats-Unis

WASHINGTON, 24. — AFP — *M. David Lilienthal a résigné ses fonctions de président et membre de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, a annoncé la Maison-Blanche, mercredi après-midi. La démission de M. Lilienthal prendra effet à partir du 31 décembre prochain.*

Communiqués

(Cette rubrique n'émane pas de notre rédaction ; elle n'engage pas le journal.)

Un cours de psychologie à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Le cours d'initiation à la psychanalyse, organisé en avril dernier par la Société de Culture contemporaine, et qui avait obtenu un énorme succès, est suivi aujourd'hui d'un cours de psychologie, appliquée cette fois-ci, d'un intérêt exceptionnel. Le Dr Richard, psychiâtre réputé de Neuchâtel, parlera de « Mariage et vie heureuse » ; le Dr Théo Bovet, psychiâtre à Zurich, traitera de « L'adolescence et les problèmes de la sexualité ». Ces deux médecins et psychologues sont particulièrement armés par leur expérience de tous les jours pour donner aux parents et aux époux des renseignements judicieux et le moyen de régler tant de conflits douloureux. Enfin, M. Philippe Muller, professeur à l'Université de Neuchâtel, s'occupera, lui, de « Psychologie et vie professionnelle » : là aussi, des différends dangereux, collectifs et individuels, peuvent être résolus par des patrons et des ouvriers avertis et de bonne volonté.

Une excellente comédie dramatique « Suprême aveu » au cinéma Corso.

Un terrible scandale menace une femme le jour même de son mariage. En parlant, elle sauve un homme de la mort. En se taisant, elle sauvegarde son propre bonheur et la carrière de son mari. Que décidera-t-elle ? Tel est le thème de « Suprême aveu ». Ce drame romanesque tour à tour amusant et pathétique est interprété par des acteurs dont le renom n'est plus à faire : Ray Milland, le héros de « Le Poison », et Teresa Wright, triomphatrice de « Les plus belles années de notre vie ».

Dès demain à la Scala « L'Ecole Buissonnière ».

« L'Ecole buissonnière » raconte l'histoire d'un jeune maître d'école qui après la première guerre mondiale sent le besoin de se consacrer à la jeunesse pour essayer de faire des hommes meilleurs : dans un petit bourg provençal, il se heurte en premier lieu à des enfants à demi sauvages, puis à des adultes embourbés dans des méthodes ineptes. Il va bouleverser toutes les théories de l'enseignement. Pour faire triompher son idéal, il lui faudra lutter. Enfin ce sera le succès. Cette histoire est inspirée par des faits réels et démontre la valeur des méthodes pédagogiques actives. Avec un tel sujet on pouvait faire un film parfaitement ennuyeux. J.-P. Le Chanois a réussi son film d'une manière parfaite. C'est à Bernard Blier qu'échoit le rôle de l'instituteur. Il a fait dans « L'Ecole buissonnière » une création parfaite aussi. Pour ce rôle, il a obtenu le grand prix d'interprétation au Festival de Belgique 1949. La distribution comprend encore Delmont, Juliette Faber, et la révélation, le gosse Pierre Coste. Ce soir, dernière de « Manon », film de Clouzot.

Les Galas Karsenty à La Chaux-de-Fonds.

« Ardèle ou la Marguerite », l'oeuvre de Jean Anouilh consacrée par plus de 300 représentations consécutives à la Comédie des Champs-Elysées, formera le spectacle du prochain Gala Karsenty au Théâtre de notre ville, les samedi 26 et dimanche 27 novembre. On s'amuse beaucoup ! Le sujet est le plus vulnérable du monde : grandeur et servitude de l'amour ; sa splendeur et ses misères... Les Galas Karsenty n'ont pas cru devoir priver leur public d'une oeuvre aussi remarquable, sous prétexte que cette satyre incisive et cocasse revêt souvent l'allure d'un réquisitoire gonflé de féroce libertinage. Et la gaîté fait passer tant de choses ! « Ardèle ou la Marguerite » se place tout naturellement dans la grande tradition française du théâtre. Le spectacle sera présenté comme à la création, dans des décors originaux de Jean-Denis Macles, et la distribution comprendra tous les principaux créateurs de la pièce à Paris, soit : Pérès, Yves Gladine, Hélèna Manson, Suzanne Bernard, Elysabeth Hardy, Raymond Richard, etc. Le spectacle n'est pas pour jeunes filles.

Maison du Peuple.

Ce soir jeudi, à 20 h. 15, concert de saison de la musique ouvrière « La Persévérante », direction M. B. Willemin, avec le bienveillant concours du groupe vocal La Lyre, Le Locle, direction M. A. Zimmerli.

Bulletin de bourse

23 novembre 1949

Zurich Obligations :	Cours du jour
3¼% Féd. 42/ms	102·35
3½% Féd. 43/av.	106.40
3½% Fd. 44/mai	106.20
3 % Fédéral 49	103.20
3% C. F. F. 38.	102½
Actions :	
Union B. Suisses	858
Sté. B. Suisse	774
Crédit Suisse	789
Conti Lino	200
Electro-Watt	623
Interhandel	758
Motor Colombus	466
Saeg Série I	67
Indelec	267
Italo-Suisse pr.	80
Réassurances	4960
Winterthour Ac	4325 d
Zurich Assur.	8425 d
Aar-Tessin	1098
Oerlikon Accu.	377
Ad. Saurer	798 d
Aluminium	1850
Bally	685
Brown Boveri	785
Aciéries Fischer	800
Lonza	772
Atel. Oerlikon	578 o

Zurich Actions :	Cours du jour
Nestlé	1257
Entrep. Sulzer	1575
Baltimore	36¾
Pennsylvan. RR	60
Sodec	6
Italo-Argentina	65½
Roy. Dutch	227
St. Oil N.-Jersey	304½
Eastman Kodak	208
Internat. Nickel	123
Montgomery W.	230
Allumettes B.	29
AMCA $	25.35
SAFIT £	10.7.6
FONSA, c. préc.	105.25
Genève	
Am. Sec. ord.	83½
Canadian Pac.	61½
Inst. Phys. au p.	214
Sécheron nom.	349
Separator	109
S. K. F.	198½
Bâle	
Ciba	2065
Schappe Bâle	830 d
Chimiq. Sandoz	2940
Hoffmann-La R.	3930

Billets étrangers

dans le cadre des prescriptions actuelles

	Demande	Offre
Francs français	1.06	1.11
Livres Sterling	10.25	10.42
Dollars U. S. A.	4.28	4.33
Francs belges	8.54	8.66
Florins hollandais	98.50	100.50
Lires italiennes	—.62	—.67

Bulletin communiqué à titre d'indication par l'Union de Banques Suisses.

BULLETIN TOURISTIQUE A.C.S. - L'IMPARTIAL

Jeudi 24 novembre

Etat général de nos routes à 8 heures du matin :

Vue des Alpes : praticable sans chaînes.
La Cibourg : praticable sans chaînes.

Grand Garage des Montagnes S. A., automobiles, La Chaux-de-Fonds, téléphone 2.26.83. Adm. Otto Peter.

CINEMA-MEMENTO

EDEN : *Raconte-moi ta vie*, f.
METROPOLE : *Un crack qui craque*, f.
SCALA : *Manon*, f.
REX : *Poil de carotte*, f.
CAPITOLE : *Le justicier du roi*, f.
CORSO : *Jody et le faon*, f.

f. = parlé français. — v. o. = version originale sous-titrée en français.

Le Supplice des MAUX DE JAMBES

Plaies ouvertes, ulcères variqueux s'accompagnent de douleurs torturantes ; il semble que la jambe est labourée par un fer ou un trident.

Contre ces douleurs, dès aujourd'hui essayez le **Baume VALY.** Sitôt les premières applications il calme les souffrances, active la cicatrisation, favorise la reconstitution des tissus.

Vous qui souffrez de ces plaies aux jambes, si anciennes soient-elles, le remède qui pourra vous soulager, c'est le

Baume VALY

contre : PLAIES DES JAMBES, ULCÈRES VARIQUEUX, PLAIES OUVERTES, BOUTONS, ECZÉMAS

la boîte : Fr. 1,66 I. C. — DANS TOUTES PHARMACIES

Dépôt général : JEF S.A., GENÈVE

LE STIMULANT
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

un petit chef d'œuvre
de la mécanique suisse
de précision

pour l'homme d'affaires moderne, l'effaceur « Essor » est devenu le complément indispensable de toute machine à écrire

vente exclusive :

TECHNICOS

fournitures industrielles - machines - outils

44 Daniel-JeanRichard

magasin ouvert
le samedi après-midi
de 14 h. à 17 h.

Modèle breveté "ESSOR-SIX" (pour machines fermées) . . Fr. 21.50 } *impôt*
Modèle breveté "ESSOR-STANDARD" (pour machines ouvertes) Fr. 17.50 } *compris*

Mon rêve est réalisé. Une chemise Lutteurs. Une chemise d'une coupe impeccable et façonnée avec soin dans des tissus de première qualité et des dessins modernes et discrets. Une chemise qui sied à ravir et dont le col épouse à merveille la forme du cou. Une chemise qui habille bien et fait grand plaisir, une

Lutteurs

. . . pas plus chère,
mais plus soignée . . .

BONNETERIE LINGERIE
CHEMISERIE NOUVEAUTÉS
Au Petit Bénéfice
LÉOPOLD-ROBERT 34. LA CHAUX-DE-FONDS
MAISON DE LA PRÉFECTURE

AGA a réalisé ce miracle :

transporter dans votre appartement tout un orchestre et l'ambiance d'une salle de concert; c'est pourquoi les musiciens préfèrent AGA.

Mod. 1833 Fr. **445.–**
Mod. 1841 Fr. **550.–**
Mod. 1851 Fr. **675.–**
Mod. 1771 Fr. **1265.–**
(Impôt non compris)

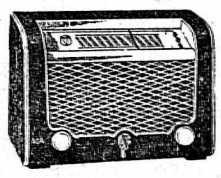

Ecoutez-les! Vous comprendrez pourquoi nous disons: **„AGA dépasse tout ce qu'on peut imaginer en fidélité musicale."** 18986

BRUGGER & Cie
PARC 43 Tél. 2.52.48
LA CHAUX-DE-FONDS

Logement

de 2 chambres. salle de bains, chauffage central, bien centré, serait échangé contre un de 3 ou 4 pièces, tout confort. S'adr. à M. André Horowicz, rue Daniel JeanRichard 24, Tél. 2.28.41.

SKIS

Pourquoi payer plus cher lorsqu'on peut se procurer DIRECTEMENT à la

Fabrique Skis Suisses s.a.

NOIRAIGUE Tél. 9.41.32

des skis en frêne massif, moulurés main. bords blancs, arêtes acier, fixations à câble. Longueur : 180 à 220 cm.,

dep. Fr. **45.50** + 4 % ica

des skis pour enfants

dep. Fr. **19.80** + 4 % ica

Dépôt :
M. HOURIET, sellier
41, r. Hôtel-de-Ville
LA CHAUX-DE-FONDS

19473

Enchères publiques d'antiquités

A NEUCHATEL

Dans les salons de Beau-Rivage, à Neuchâtel

SAMEDI 26 NOVEMBRE 1949, dès 10 HEURES

Exposition vendredi 25 novembre, dès 10 heures.

MEUBLES ANCIENS signés français et suisses :

Superbes Commodes, époque Ls XIV, Ls XV et Ls XVI, bois de rose, Superbes Secrétaires, époque Ls XV, bois de rose; poudreuses époque Ls XV, Bureaux époque Ls XV, tables Ls XV et Ls XVI, petits meubles, canapés, salons époque Ls XV et Ls XVI, bergères et fauteuils régence en tapisserie, sèries de fauteuils, Ls XV et Ls XVI, Empire, mobilier de la Restauration, quantité de meubles précieux en marqueterie, bahuts suisses, commodes bernoises, buffet zurichois, bancs, lustres hollandais, etc., etc.

PORCELAINES : Vieux NYON, etc. GRAVURES, bibelots, appliques bronze, **tapisseries.**

PEINTURES françaises signées Boudin, Renoir, Dyl, suisses et hollandaises.

Très belles pendules, tapis anciens, bronzes de Mène et Barye et nombreux objets divers.

Objets anciens vendus avec garantie.

Conditions : Paiement comptant, 3 % en sus des adjudications.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. B. Schneider, expert, Evole 9, Neuchâtel.

Tél. (038) 5.22.89. 19224

Jeune homme

de bonne commande fort et robuste, cherche place comme aide-magasinier dans n'importe quel commerce, de préférence alimentation.

Faire offres sous chiffre **B. B. 19547** au bur. de L'Impartial.

Acheveur

consciencieux et habile, pour petites pièces ancres, serait engagé de suite. **Travail suivi** et bien rétribué, en fabrique seulement.

S'adresser au bureau de L'Impartial. 18100

Coffres-forts

Union S. A.

Classeurs verticaux. Boîtes aux lettres à murer.

D. Gobat, repr. général, Av. Vinet 6, Lausanne.
Tél. 2.62.16. 19489

Nous cherchons pour notre rayon de **charcuterie** une

vendeuse

très qualifiée et sachant faire preuve d'initiative. Place stable et intéressante en cas de convenance.

Faire offres sous chiffre A. E. 19598, au bureau de L'Impartial.

Dame, 46 ans, désire rencontrer monsieur de toute moralité ayant place stable en vue de

mariage.

Joindre photo.

Ecrire sous chiffre **H. T. 19474** au bureau de L'Impartial.

Demoiselle, 29 ans, cherche place de

demoiselle de réception

chez médecin ou dentiste. Français, allemand, anglais. — Ecrire sous chiffre D. S. 19519 au bureau de L'Impartial.

Pour l'hiver

Pour avoir chaud dans son lit

Couvertures de laine bords jacquard, très belle qualité, la pièce depuis **36.–**
Draps de molleton pur coton, qualité croisée prima, la pièce depuis..... **15.–**
Oreiller confectionné 60/60 aberge en pur coton extra, la pièce depuis..... **11.90**
Traversin confectionné 60/100 depuis..... **18.50**
Édredon confectionné avec aberge en coutil extra 120/160 cm., intérieur beau miduvet, la pièce depuis **48.–**
avec aberge sarcenet prima léger..... **51.–**

L'impôt ICHA est compris dans tous ces prix!

Pour robes de chambre chaudes

Molleton double face très belle qualité, superbes dessins, larg. 80 cm. le m..... **6.90**

Pour lingerie

Flanelle de coton rayée pur coton à..... **2.25**
Flanelle rose ou bleue avec pois ou fleurettes, larg. 80 cm. le m. 3.90 **3.50**

Prix nets, impôt compris

AU GAGNE-PETIT

Place du Marché Téléphone 2.23.21

Au Château de Neuchâtel

Session ordinaire d'automne du Grand Conseil

Les députés adoptent par 95 voix sans opposition, le projet de budget de l'Etat pour 1950 et renvoient deux projets de loi à l'examen d'une commission. Une subvention de 197.400 francs est allouée au Technicum neuchâtelois, division du Locle.

(De notre envoyé spécial)

Neuchâtel, le 24 novembre.

Et, voilà la session ordinaire d'automne du Grand Conseil terminée ! Les députés, après trois jours de délibérations sont tout de même parvenus à liquider l'ordre du jour. Sans toutefois aborder la foule de motions qui restent pendantes, mais en adoptant le projet de budget pour 1950. Ce qui, d'ailleurs, n'alla pas sans que le président, M. Charles Kenel, ppn, prolongeât une nouvelle fois la séance, puisque la session ne fut déclarée close hier après-midi qu'à... 13 h. 45 !

Faut-il attribuer à cette mesure l'impression de fatigue que ressentaient tous ceux qui participaient aux débats ? On peut le penser, encore qu'elle ait permis de liquider un ordre du jour copieux mais qui eût pu, sans doute, être épuisé plus rapidement.

Comme devait le dire M. Camille Brandt, Conseiller d'Etat, le budget mène à tout... à condition d'en sortir ! Si bien que l'on toucha à de nombreux problèmes qui n'avaient pas, en soi, leur raison d'être évoqués, mais qui devaient tout de même donner des éclaircissements utiles et contribuer à liquider certaines questions.

C'est ainsi que, à propos de ce véritable serpent de mer qu'est la route de St-Blaise, on assista, en quelque sorte, à un « règlement de comptes ». Le député G. Payot, rad. qui avait été battu sur le terrain communal, développa son point de vue pendant de nombreuses minutes dans l'enceinte cantonale. M. P.-A. Leuba, Conseiller d'Etat, lui répondit très fermement ; ce qui donna lieu à un échange de propos assez acerbes mais, on en tira tout de même la conclusion très nette que, aujourd'hui, le projet est définitivement adopté. En avant donc les travaux ! Et souhaitons que la prédiction du député radical ne se vérifie pas lorsqu'il estima que de nombreux accidents seraient enregistrés sur cette route.

Autre problème d'importance, ce fut celui du scandale des vins évoqué de façon colorée, par M. J.-L. Sandoz, soc. A-t-on intérêt à ne pas trop consacrer de discussions à cette question, comme l'estime M. Emile Losey, rad. ? Ou pareils débats sont-ils nécessaires ? Toujours est-il que l'on a tout intérêt, comme le recommanda M. J.-L. Barrelet, Conseiller d'Etat, à réclamer la punition des coupables en protestant vivement contre le fait de vouloir jeter le discrédit sur tout le vignoble en général. D'ailleurs, comme l'affirma M. Pattus, lib., une seule maison neuchâteloise n'est-elle pas coupable ?

Dernière question d'actualité, on parla du dernier incident qui surgit entre le Chef du Département de l'Instruction publique et les membres des corps enseignants secondaire et professionnel. Enregistrons les déclarations apaisantes que nous firent tant M. Camille Brandt, que M. Luc de Meuron, soc., représentant des professeurs. Ces derniers sont d'accord d'entrer en composition et d'abaisser leurs revendications, en particulier en ce qui concerne la diminution du nombre d'heures. De nouvelles négociations vont s'engager avant que toute la question revienne devant le Grand Conseil.

Mais, auparavant, il faudra tout d'abord discuter les fameuses motions pendantes ! Si l'on en croit certains bruits, ce serait pour le mois prochain. On n'attendra donc pas trop longtemps avant d'être fixé sur le sort qui sera fait à la proposition de rétablissement des chevrons...

La séance

La route de Saint-Blaise

Mais reprenons la discussion qui en était restée le jour précédent au chapitre du Département des travaux publics.

On assiste à une prise d'armes assez vive entre MM. G. Payot, rad., et P.-A. Leuba, au sujet de la route de Saint-Blaise. Le premier, en un long exposé, signale les imperfections du plan établi ; il est d'avis que de nombreux accidents seront enregistrés sur cette route.

Telle n'est pas l'opinion du chef du département qui estime que l'intervention de M. Payot concerne bien davantage la ville de Neuchâtel que le Grand Conseil, lequel n'a pas à s'occuper des « petites histoires » qui ont pu se passer précédemment. D'ailleurs tout est définitif et le député radical, qui a fait preuve jusqu'ici d'un esprit purement négatif, a tort de jeter la suspicion sur les prochains travaux. M. Leuba trouve la chose vexante.

M. Payot de remarquer alors que tout orateur qui se laisse emporter par la parole ne s'élève pas.

Intervenant dans la question, M. P. Rognon, rad., déclare que le Conseil communal de Neuchâtel est pleinement d'accord avec le plan établi.

La discussion va-t-elle rebondir à la suite des arguments invoqués de part et d'autre ?

— Cette histoire a assez duré, estime M. René Robert, soc., et le Dr H. Perret, soc., dépose une motion d'ordre, réclamant qu'on interrompe la discussion.

Dernier orateur inscrit, M. P. Rosset, rad., demande au Conseil d'Etat de préciser ses responsabilités, vu qu'un changement de projet est intervenu après l'octroi des crédits.

Bien volontiers, M. P.-A. Leuba répond que cette question d'exécution est prise à charge par le gouvernement.

On passe ensuite à la correction de l'Areuse à propos de laquelle M. A. Arn, rad., dit toute sa satisfaction. Et c'est M. J. Béguin, ppn., qui demande au chef du Département de l'agriculture des précisions quant à sa position au sujet de la lutte contre la tuberculose bovine.

Le scandale des vins

M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, lui répond de façon détaillée avant d'en arriver au problème viticole soulevé par MM. J. Henrioud, rad., Ch. Maeder, lib. et J.-L. Sandoz, soc. Alors que les deux premiers orateurs décernent des compliments aux promoteurs de l'action en faveur des vins, le troisième est moins satisfait :

— Le viticulteur est le serf des autorités, affirme-t-il.

Opinion contre laquelle M. Jean-Louis Barrelet s'élève vivement. Et de montrer, à l'aide d'un tableau suggestif, le développement pris par la viticulture au cours des dernières cinquante années.

— Ne disons pas des âneries, relève-t-il. Puis il donne quelques explications quant au prochain statut de l'économie viticole.

M. J.-L. Sandoz, qui dépose une résolution au sujet du scandale des vins et qui demande qu'on rende responsables les organisations semi-professionnelles, est invité à la transformer en postulat.

Ce qu'il fait aussitôt en mettant encore en garde le gouvernement. On va au devant d'années déficitaires pour le vignoble à cause de la politique des mélanges et des coupages, affirme-t-il.

C'est alors l'intervention de M. Losey, rad., à laquelle nous faisions allusion plus haut, tandis que M. J.-L. Barrelet déclare que toute la question du scandale des vins pourra être reprise lorsque l'instruction pénale sera terminée.

La main-d'oeuvre étrangère

Il donne encore quelques détails à MM. H. Guye, soc. et M. Grandjean, rad., concernant l'entretien des immeubles ruraux et l'on passe au Département de l'Industrie.

Le problème de la main-d'oeuvre étrangère est évoqué par MM. J. Mürner, soc. et A. Corswant, pop. M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, affirme que l'on s'efforce de donner la préférence aux ouvriers suisses lorsque la chose est possible, mais la grande difficulté est d'être renseigné exactement. Aussi faut-il soutenir les efforts des autorités.

M. H. Borel, soc., qui avait signalé au cours de la discussion le manque de main-d'oeuvre qualifiée dans la plupart des branches, estime ensuite que le poste de 50,000 francs prévu pour les travaux de chômage n'est pas assez élevé. Paradoxe, relève-t-il, le marché du travail devient plus difficile. Et c'est M. Charles Roulet, POP, qui intervient en faveur des chômeurs dans la gêne.

Le chef du Département de l'Industrie, sans vouloir prendre d'engagement, affirme à ce dernier qu'il étudiera la question soulevée. Quant au problème des travaux de chômage, il estime qu'on peut en rester là pour le moment puisque, dans l'avenir, une demande de crédit spéciale sera formulée à ce sujet.

Après que M. Gaston Schelling, soc., a souligné la satisfaction de la commune de La Chaux-de-Fonds, quant à la répartition des subventions pour l'assistance, M. A. Nardin, rad., appuyé par M. A. Sandoz, soc., évoque le nouveau poste de secrétaire-juriste créé au service du contrôle des communes. Une situation anormale est faite au titulaire, estime-t-il. M. Brandt reconnaît la chose mais, déclare-t-il, elle sera redressée le plus vite possible.

Les réclamations des professeurs

Et l'on en vient au Département de l'Instruction publique.

A ce sujet, M. G. Schelling demande s'il ne serait pas possible d'augmenter les subventions aux communes concernant notamment l'enseignement primaire. Des dépenses considérables ont dû être faites depuis quelques années et des allégements s'avèrent nécessaires.

Il est soutenu par M. F. Humbert-Droz, soc., et par M. A. Favre-Bulle, rad., qui, lui, évoque plus spécialement les questions du gymnase de La Chaux-de-Fonds. Le député radical s'estime un peu plus à l'aise pour formuler ses revendications en faveur de la Montagne, étant donné que, selon la nouvelle loi d'impôt, la commune de La Chaux-de-Fonds fournira un million supplémentaire à la caisse cantonale.

M. F. Martin, rad., demande ensuite ce qu'il en est des réclamations des corps enseignants secondaire et professionnel. M. Luc de Meuron, soc., lui répond immédiatement : Les négociations n'ont fait que commencer et les professeurs sont prêts à revoir un certain nombre de leurs revendications.

C'est alors la réponse du chef du Département de l'Instruction publique. Parlant de la répartition des charges entre l'Etat et les communes, il relève que l'octroi de nouvelles subventions aurait de grosses répercussions financières ; néanmoins si un geste devait être fait, ce serait en faveur de l'enseignement primaire.

Quant au problème des traitements des professeurs, après en avoir refait l'historique, il estime lui aussi que l'on commence les pourparlers et que, pour trouver une solution satisfaisante, il faudra étudier ce qui se fait ailleurs, en tenant compte de l'opinion des communes et du corps électoral.

Adoption du budget

Après cette réponse, on adopte sans discussion le chapitre du Département des cultes ; les députés sont alors appelés à se prononcer sur l'ensemble du projet. *PAR 95 VOIX, SANS OPPOSITION, ILS ACCEPTENT LE BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNÉE 1950.*

Un postulat repoussé

On passe ensuite à l'examen du postulat de M. J.-L. Sandoz, soc., concernant le scandale des vins. Alors que M. J.-L. Barrelet le trouve inaacceptable dans sa forme, M. Ch. Borel, lib., estime qu'il serait inopérant.

— Manifestons notre désir de propreté, déclare M. A. Corswant, pop., tandis que M. P. Maumary, rad., lui, est du même avis que le chef du Département de l'Agriculture. M. J.-L. Barrelet va même plus loin lorsqu'il affirme :

— Nous voulons vous sauver en dépit de vous-même, M. Sandoz !

Et c'est le vote qui intervient, non sans que M. H. Guinand, soc., ait estimé qu'on jouait sur les mots, alors que M. René Robert, soc., trouvait imparfaite la forme du postulat. M. Pattus, lib., aurait souhaité qu'on donne le nom de la maison neuchâteloise incriminée.

Par 61 voix contre 6, le postulat est alors repoussé.

Renvois à une commission

Deux projets de loi sont ensuite renvoyés à l'examen d'une commission. Ils concernent : a) la couverture des dépenses sociales de l'Etat et des communes et b) la protection des monuments et des sites.

Dans le premier cas, MM. J. Joly, rad, Ch. Roulet, pop, et S. de Coulon, lib, se prononcent en effet pour le renvoi à une commission, en formulant, toutefois, quelques voeux particuliers. Après quoi, les députés prennent le projet en considération par 81 voix sans opposition.

Dans le second cas, MM. Ponnaz, ppn, Favarger, lib, H. Guinand, soc, A. Corswant, pop, E. Losey, rad, et E. Vouga, lib, envisagent aussi le renvoi à une commission, en formulant également quelques désirs particuliers.

Nous n'insistons pas sur ces questions qui feront l'objet de débats ultérieurs. Précisons que le second projet est pris en considération par 85 voix contre 2.

Pour le Technicum du Locle

Enfin, ultime objet à l'ordre du jour, après explications de M. F. Faessler, ppn, le Grand Conseil, par 80 voix, sans opposition, alloue à la commune du Locle une subvention de 197.400 fr. pour l'agrandissement du Technicum neuchâtelois, division du Locle. Cette subvention représente le 12 % du devis présenté qui est, rappelons-le de 1,645,000 francs.

Après quoi, M. Kenel lève la séance en déclarant close la session ordinaire d'automne.

L'ULTIMATUM !

— Encore un pas et je crie !

Feuilleton musical et littéraire

Pour ou contre Igor Strawinsky

Le grand compositeur russe est-il le plus puissant novateur musical du siècle ?

(Corr. part. de « L'Impartial »)

Neuchâtel, le 24 novembre.

On ne le sait que trop : l'illustre Igor Strawinsky a divisé le monde musical en deux camps bien vite opposés. Pour les uns, l'art du maître fut comme l'aube des temps nouveaux, prometteur de trésors sans prix et sans nombre ; alors que pour les autres il rompait avec la musique elle-même, son essence et ses plus nobles traditions.

C'est ainsi que naquit, en outre, la copieuse littéralure que l'on sait, où l'article de journal, puis de revue, fit bien vite place aux ouvrages spécialisés, les uns de réelle valeur, les autres donnant inconsidérément dans l'inutile polémique ou la plus méchante ironie.

Ce qui révéla bien vite la force créatrice du compositeur, son ferme caractère et son haut idéal. Puis, par contraste, la peine énorme que le public de partout a à recueillir le message des plus vigoureux — et des plus authentiques — créateurs de tous les temps.

• • •

Pour qui tient l'évolution artistique comme un fait biologique, comme une chose simplement naturelle, l'esthétique musicale d'Igor Strawinsky est un bienfait, un authentique message d'homme, d'artiste et d'intellectuel. On peut le discuter, non le nier. On peut ne pas l'admettre, non le supprimer. Simplement parce qu'il est vrai, original et très fort.

Ce message a pour lui la vie une vie extraordinairement puissante qui, tel un torrent impétueux, renverse tout sur son passage, au grand effarement de tous ceux qui demeurent assis sur leurs confortables conventions. Il a de même pour lui un idéal très haut, que l'on ne saurait nier en dépit des violents paradoxes répandus par l'artiste lui-même (là, évidemment, n'est pas ce qu'il a écrit de meilleur, car c'est à l'oeuvre avant tout de s'imposer). Il a enfin pour lui une volonté et une audace que rien n'a jamais retenu (vertus que le monde ne pardonne pas, on le sait). Ce qui fait que l'oeuvre strawinskyenne demeure une sorte de volcan à éruptions soudaines qui ravissent les uns et horripilent les autres.

• • •

Les puérils emballements des uns, et les violences des autres n'ayant que peu de valeur, il convient comme toujours de rechercher le vrai entre les antagonistes, et de chercher à définir modestement l'esthétique du maître (étude qui demanderait, à vrai dire, le développement correspondant impossible à donner ici).

Il suffit, dans ces lignes, de mettre en parallèle la première manière de Strawinsky — elle date de quarante ans environ — et celle d'aujourd'hui pour constater une lente ascension vers ce que le maître appelle une musique objective, strictement objective. En fait, cet art-là offre une nouveauté, une originalité, une richesse formelle prodigieuses : bref, des attraits qui ne cessent de fasciner ceux qui en mesurent tout le prix. Cela est en effet si neuf que Strawinsky apparaît bien comme un des créateurs les plus prodigieux des temps modernes.

Où les choses jouent moins bien, c'est dans la nature même de l'inspiration du maître, qui semble reléguer dans le magasin des accessoires romantiques les effusions — pourtant si naturelles — de l'âme humaine et du coeur, dont les traces sont de moins en moins présentes dans les dernières oeuvres.

• • •

C'est justement ici que le système adopté, et qui est si fascinant pour l'esprit, est d'une valeur relative : d'autant plus relative que l'esthétique en question tend constamment à se justifier — à s'imposer plutôt — par une théorie et un système qui nous apparaissent malheureux. Car tout cela n'est plus qu'une contradiction, simplement parce que la musique — que l'illustre maître y consente ou non — restera à toujours de l'homme : de tout l'homme avec sa vie profonde et sa grande richesse d'expression. De l'homme si bien rivé à sa nature propre — elle reste par bonheur synthétique — qu'il n'est pas plus possible de parler, en soi, d'une musique essentiellement subjective ou d'une musique essentiellement objective. Il n'est pas non plus concevable, en l'occurrence, de séparer l'homme de sa terre, de son milieu, de son climat spirituel, social ou intellectuel pour l'enfermer dans une abstraction quelconque — simplement parce que la nature ne le permet pas.

Que l'on y consente ou non, une musique strictement objective ne peut que rester passagère. Outre qu'elle ne s'adresse qu'à une élite, elle sépare plus qu'elle n'unit, et son avenir ne peut qu'être douteux. C'est d'ailleurs celui-ci qui décidera en dernier ressort — et l'on peut lui faire confiance.

Pour l'heure, le plus sage est d'accueillir l'oeuvre d'Igor Strawinsky avec bienveillance et de jouir de tout ce qu'elle apporte d'extraordinairement neuf.

Charles SCHNEIDER.

Echos

Pauvre fille !

Le père. — Vous n'avez pas le sou et vous osez me demander la main de ma fille ?

Le soupirant. — Excusez-moi. Si j'étais riche, je me serais bien gardé d'une telle démarche.

Le château d'Ouchy
LAUSANNE
Son Restaurant
son Grill
son Bar-dansant
HOTEL - APARMENT-HOUSE
ouvert toute l'année

OFFRIR
un BUBONNET
..double plaisir !

Un vrai repos dans la région splendide et tranquille au soleil bienfaisant du Tessin
Demandez prospectus
Stillhart's **Pension STELLA**
Orselina s/Locarno Tél. 7.16.81
Cuisine et maison soignée
Eau ch. et fr. courante dans toutes les chambres. Chauffage central
Se recommande : W. Müller-Weber

LISTE DE TIRAGE DE LA

LOTERIE DES CADETS

Billets	Lots	Billets	Lots	Billets	Lots	Billets	Lots	Billets	Lots	Billets	Lots
3	131	276	115	632	93	889	85	1282	142	1586	143
13	125	286	154	643	117	896	183	1296	45	1589	106
16	113	296	147	650	101	902	52	1297	122	1620	127
23	189	298	86	656	140	911	184	1301	17	1639	178
36	71	299	53	658	44	931	48	1302	20	1640	158
43	185	301	29	673	157	940	180	1303	82	1669	151
49	79	307	57	676	43	968	88	1304	16	1672	114
72	137	321	96	684	46	987	163	1326	35	1674	99
92	2	324	7	693	74	1011	19	1336	161	1679	130
107	181	330	80	698	11	1031	198	1343	139	1727	55
119	200	347	165	706	121	1032	80	1347	67	1740	8
140	33	355	186	715	78	1038	24	1357	73	1755	30
146	22	367	134	717	156	1049	21	1362	26	1763	47
149	179	382	192	735	187	1051	197	1363	27	1771	168
151	31	386	9	736	42	1058	105	1383	199	1773	152
152	36	396	162	738	182	1067	59	1406	97	1778	38
153	170	405	188	741	144	1068	51	1414	25	1780	171
154	40	406	10	752	34	1092	95	1419	136	1824	83
162	108	412	76	762	23	1100	129	1421	56	1832	153
163	166	422	155	774	5	1116	54	1423	104	1856	191
170	128	437	62	775	14	1120	116	1440	39	1857	81
180	13	448	49	781	103	1147	102	1442	98	1880	138
184	12	494	50	792	66	1154	193	1451	63	1897	91
197	75	495	176	825	112	1155	72	1457	107	1809	70
202	109	533	173	826	175	1165	159	1460	4	1934	1
217	69	542	132	321	146	1191	28	1467	120	1947	195
225	190	578	149	837	177	1199	150	1485	141	1961	124
227	18	579	100	839	3	1220	160	1486	68	1981	196
230	90	583	145	841	15	1235	6	1525	37	1987	65
240	64	584	32	842	92	1242	133	1529	126	1991	60
251	111	591	94	865	172	1260	174	1546	194		
266	135	599	164	872	123	1264	77	1571	60		
271	84	605	58	874	118	1268	87	1574	167		
274	110	623	169	876	119	1270	41	1584	148		

Les lots peuvent être retirés, samedi 26 novembre 1949, de 15 à 17 h., à la Brasserie de la Serre, 2me étage, puis lundi et mardi 28 et 29 novembre, de 20 à 21 h. Ensuite tous les premiers lundis de chaque mois, de 20 à 21 h. Les lots non retirés au 22 mai 1950 resteront propriété de la Société.

LE COMITÉ.

AH! que je suis content (e) d'avoir le magnifique coussin électrique «Jura»! Et vous même? Demandez encore aujourd'hui notre prospectus ainsi que le bon pour le

Concours gratuit

Cela en vaut la peine! L. Henzirohs S.A.
Niederbuchsiten - 1 / Olten

Les coussins et tous appareils électriques sont en vente au magasin

E. STAUFFER

Radio Electricité
Léopold-Robert 70

CLINIQUE DE POUPÉES

Mme GLAUSER

Rue des Moulins 4

Beaux choix de robes, perruques et souliers
Réparations soignées
On réserve pour les fêtes

R. 40

«Oui, Radion est meilleur que jamais!»

Un produit Sunlight

Avec sa mousse merveilleuse et son efficacité extraordinaire, le **nouveau Radion** rend le linge blanc encore plus blanc et les effets de couleur plus lumineux. Il se prête admirablement au lavage des effets délicats, tels que les soieries et les lainages. Et avec cela, **il est moins cher qu'avant!**

RADION lave plus blanc

et rend les effets de couleur plus lumineux

COMPTOIR DE LIBRAIRIE DU PRESBYTÈRE

T.-Allemand 25

Ouvert le samedi de 13 h. 1/2 à 15 h.

Bibles (bible bijoux, dernière édition) - Psautiers - Nouv. Testaments - Livres pour les enfants - Textes moraves - Calendriers - Cartes de Noël, Nouvel An - Brochures de Noël - Livres de pensée chrétienne - Livres d'imagination. 19602

Orchestre

de 3 à 4 musiciens est demandé pour le 1er janvier.
Téléphone 2.58.47. 19446

Layette

On cherche layette d'occasion, en bon état, minimum 50 tiroirs, ainsi qu'une banque de magasin.
Offres sous chiffre P. R. 19459 au bureau de L'Impartial.

Trousseaux de lingerie

complets, tous les draps de dessus et de dessous **en pur coton** double fil, au prix avantageux de

fr. 390.--

Le trousseau peut être livré tout de suite ou réservé pour plus tard. Monogrammes et broderies compris dans le prix.

Commodités de paiement

Demandez tout de suite échantillons. 19004

Mlle S. Bornstein

Rümelinbachweg 10 - **Bâle**

Kardex

Meuble 4 ou 6 tiroirs Standard, serait acheté d'occasion.

Ecrire
Case postale 11547

Magasin de sport dans station des Alpes vaudoises, cherche jeune homme sportif, présentant bien, comme

vendeur

pour la saison d'hiver.
Faire offres sous chiffre **P 6399 N à Publicitas Neuchâtel.** 19599

Pour messieurs

chapeaux touriste, imperméables à fr. **15.50.** Chapeaux avec cache - oreilles à fr. **22.50.** Qualité laine et lapin. Prix avantageux.

Soldes et occasions **Marcelle Rémy**, tél. (038) 5.12.43, **Passage du Neubourg, Neuchâtel.** 19601

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 42

Celui dont elle ne voulait pas

Roman par Catherine PHRÉBERT

La jeune fille eut un rire moqueur.

— Je les porterai bien toute seule affirma-t-elle.

— Cependant si vous vouliez que je vous aide ?

— Non, merci !

Ce refus avait été bref et jeté sur un ton sec.

Mlle Brunel, qui était très bonne, comme on le sait, regretta sa brusquerie et voulut la pallier en ajoutant avec un sourire :

— Je ne suis pas une femmelette, mon cousin, et mes épaules sont de force à soutenir des fardeaux, d'autant plus que je n'en ai que de légers...

Comme l'Américain cherchait à prolonger le dialogue elle coupa :

— Si vous le permettez je vous fausserai compagnie et j'irai voir une de mes meilleures amies, à qui je dois une visite depuis longtemps.

— Serait-il indiscret que je vous accompagne?

— Non... sans doute... mais je préfère y aller seule.

Lionel fit une moue qui exprima son désappointement ; mais il n'insista pas.

Mlle Brunel se dirigea vers la gare ; elle avait le temps de prendre le train et le désir de converser avec Olga.

Au contraire d'autrefois, elle fut reçue avec des transports d'allégresse.

— Tu viens me parler de lui ? demanda Mlle Malaisie avec ravissement.

— Je ne viens que pour cela !

Son sacrifice accepté, Colette n'avait plus qu'une hâte, celle de réunir Michel et Olga.

— Alors, tu crois, lui dit cette dernière avec émotion, que dès son retour M. de Gavène demandera ma main ?

— J'en suis certaine, chérie, car il doit être pressé de te dire qu'il t'aime !

— Aurai-je attendu cet instant !

Malicieuse et pour cacher son trouble, Mlle Brunel rétorqua :

— C'est ta faute, s'il a tant tardé...

— Peut-être ! acquiesça Olga, devenue brusquement soucieuse.

Elle se tut un instant mais pour demander bientôt :

— Pourrais-tu m'expliquer pourquoi, m'aimant, il est allé vers toi ?

— Bah ! un caprice ! Mais il s'est vite aperçu qu'en ma personne il ne trouvait pas son idéal ! Pouvait-il en être autrement quand on t'a rencontrée, mon Olga !

Celle-ci sourit, tout en conservant son air inquiet.

— Tu es plus belle que moi, Colette ! fit-elle remarquer.

— Tu rêves ! Qui mettrait en parallèle ta beauté blonde avec ma frimousse noire ?

— Pourquoi ne lui plais-tu pas ?

— Je ne cherche pas les causes et les raisons qui ne me rendent pas séduisante auprès de ce jeune homme, déclara-t-elle carrément, tu sais bien que, « des goûts et des couleurs, on ne peut discuter ».

Comme elle voyait toujours des traces d'inquiétude sur les traits mobiles de son amie, elle l'embrassa en disant :

— Sois toute à la joie, ma chérie. Quand le bonheur frappe à la porte, il faut l'accueillir avec un visage souriant !

Ce ne fut pas avec une physionomie paisible que quelques heures plus tard, Colette prit des mains de la femme de chambre la dépêche que celle-ci lui tendait.

Elle en connaissait d'avance la teneur et n'avait pas besoin de lire ces mots : « Serai à Gavène demain », pour faire un retour sur elle-même.

— Demain à Gavène, répéta-t-elle, le soir à Bagnoles. A quel titre le présenter à son cousin ?

Michel la dispensa de chercher inutilement un motif de présentation en s'annonçant lui-même, car, dès qu'il fut introduit dans le salon, il se dirigea vers Mlle Brunel, assez interdite de cet empressement.

— Ma chère Colette, dit-il, sur un ton qu'elle ne lui avait jamais entendu prendre, combien je suis heureux de vous revoir ! Les jours passés loin de vous m'ont paru si tristes !

La jeune fille se mordit les lèvres pour ne pas répondre qu'elle avait éprouvé la même anxiété. Elle se contenta de sourire poliment et serra la main de son ex-fiancé. Mais lui voulait davantage.

— Un bon baiser, n'est-ce pas, pour fêter mon retour ? exigea-t-il.

Sans attendre la permission, il attira Colette et l'embrassa avec émotion.

La jeune fille pâlit affreusement ; une angoisse serra son coeur endolori et elle fût restée figée à sa place si M. de Gavène ne l'avait conduite lui-même vers un divan, où il la fit asseoir, se plaçant à son côté.

Approuvant l'attitude enthousiaste de leur futur neveu, M. et Mme Argenville applaudirent. Mais Lionel fit une grimace qui eût donné une folle envie de rire à sa cousine, si elle n'avait été aussi émue du revirement de Michel.

(A suivre.)

GUILDE DU FILM — LES MEILLEURES PRODUCTIONS

Cinéma REX

Samedi 26 novembre 1949
à 16 h. précises
Location dès samedi — Tél. 2.21.40

Moins de 18 ans non admis

Un des meilleurs films policiers

ASSURANCE SUR LA MORT

« DOUBLE INDEMNITY » de Billy Wilder

BARBARA STANWICK
FRED MAC MURRAY
EDWARD-G. ROBINSON

GUILDE DU FILM — ANCIENNES ET MODERNES

CORSO

DÈS DEMAIN

Un drame romanesque, tour à tour amusant et pathétique, interprété par :

Ray MILLAND
Héros de „LE POISON"

Teresa WRIGHT
Triomphatrice de
„LES PLUS BELLES ANNÉES DE NOTRE VIE"

dans

SUPRÊME AVEU

PARLÉ FRANÇAIS

Un terrible scandale menace une femme le jour même de son mariage.
En se taisant, elle sauvegarde son propre bonheur et la carrière de son mari . . .
En parlant elle sauve un homme de la mort . . . Que décidera-t-elle ?

CE SOIR, dernière d'un des plus beaux films que vous puissiez voir : **Jody et le Faon**

Location ouverte — Téléphone 2 25 50

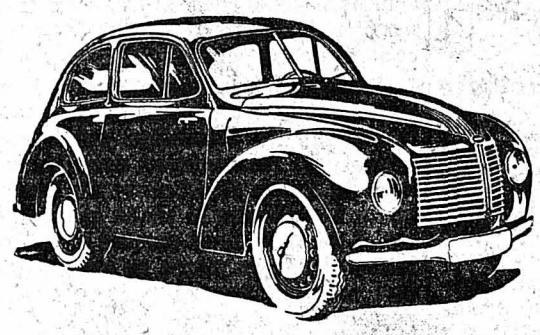

Apprenez facilement à conduire avec une voiture moderne à changement de vitesses au volant

Au Garage de l'Ouest

L. Gentil
Rue Numa-Droz 132 — Téléphone 2.24.09

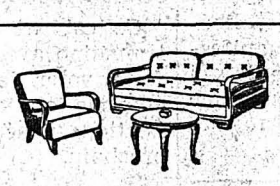

Grand combiné	490
Combiné 1 porte	380
Buffet de service	290
Buffet galbé	450
Buffet combiné	350
Buffet-bar-bur.	650
Secrétaire mod.	190
Secrétaire-bar	360
Vitrine biblioth.	260
Vitrine salon	270
Petite vitrine	150
Bureau noyer	230

Beaux salons complets en tous styles de **590** à **1400**

Divans sans caisson	320
Divans-couche avec caisson à literie	350 390
Fauteuils assortis	120 170
Divans-couche avec matelas crin animal pliable couche métallique avec protège-matelas	140
Matelas laine	130
Tour de lit moquette à.....	75 95 180 195
Descentes de lit.....	14 18 23 38

Economie et **satisfaction** dans vos achats à

l'Ebénisterie-Tapisserie **A. Leitenberg** Grenier 14 Tél. 2.30.47

TRANSPORTS

en tous genres
DÉMÉNAGEMENTS, etc.

Louis GENTIL
Tél. 2.24.09

Encore meilleur marché

LAPINS

étrangers
pesés sans la tête

Fr. **4.-** *le kg.*

chez

GYGAX

Passez vos commandes à temps, s. v. pl. 19683

Sommelière

connaissant bien le service cherche place de suite. Ecrire sous chiffre D. H. 19641 au bureau de L'Impartial

---

Le poisson de mer est frais et sain

GYGAX

Tél. 2.21.17 — L.-Robert 66

la livre	
Filet de cabillauds	1.50
Filet de dorsch	2.--
Cabillauds	1.50
Soles	3.75
Filet de soles	--
Morue salée	1.80
Bondelles	2.60
Féras	2.80
Brochets	2.60
Filet de vengerons	3.20

Etat-civil du 23 novembre

Naissance

Jaquet, Danielle, fille de Maurice-Ami, concierge et de Henriette-Edmée née Hasler, Neuchâteloise.

Promesses de mariage

Morf, Jean-Pierre, adoucisseur et Calame-Rosset, Edmée-Hélène, tous deux Bernois. — Wenger, André-Albert, instituteur, Bernois et Neuchâtelois et Thévenaz, Marie-Rose, Vaudoise.

DROGUERIE Robert-Tissot Cie
MARCHÉ 2 - LA CHAUX-DE-FONDS

Notre huile de foie de morue

provenance directe de Norvège
est le fortifiant par excellence
en 1/4, 1/2, 1 ltr. et plus

Miel pur du pays

Ceintures

enveloppantes, gaînes, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. BAS PRIX. Envois à choix. Indiquer genre désiré. **Rt. Michel,** spécialiste, Mercerie 3, **Lausanne.** 18266

Femme de ménage cherche matinée régulière. S'adr. bureau de L'Impartial. 19633

Au Magasin de Comestibles

Serre 61

Il sera vendu :

Belles Palées vidées
Bondelles
Féras
Filets de perches
Filets de bondelles
Filets de sandres
Filets de soles
Filets de dorschs
Filet de cabillauds
Cabillauds entiers
Colins
Truites vivantes

Se recommande, **F. MOSER**
Téléphone 2.24.54

Radio

Philips, portative, à vendre, état de neuf, ainsi qu'un coffre-fort. — *Faire offres écrites* sous chiffre W. E. 19651 au bureau de L'Impartial.

Fr. 50.- pousse-pousse Fr. 8.— chaise d'enfant, en très bon état, sont à vendre. — S'adresser de 12 à 14 h. et 18 à 20 h., C. Antoine, 23 rez-de-chaussée, gauche. 19611

La personne bien connue ayant pris un parapluie vert clair, dimanche soir à la Maison du Peuple est priée de le rapporter de suite au gérant, sinon plainte sera déposée. 19455

Pension soignée

est offerte à personnes de bonne éducation dès le 1er décembre. — S'adresser au bureau de L'Impartial ou téléphoner au No 2.17.55. 19626

Fourneaux en catelles

en parfait état, sont à vendre. Belle occasion. — S'adresser à M. Victor Vaucher, rue du Doubs 77. 19663

Fille de cuisine est demandée de suite ou époque à convenir. comme remplaçante. — S'adr. au restaurant Henri Seiler' rue du Collège 14.

Chambre meublée est demandée par jeune fille. — *Ecrire sous chiffre* **G. J. 19667** au bureau de L'Impartial.

---

2 chambres meublées ou non, avec part à la cuisine sont demandées de suite. — Ecrire sous chiffre **D. J. 19669** au bureau de L'Impartial.

A vendre robes, manteaux, costumes, jaquette sport, splendide robe de bal, pour jeune fille, taille 42-44 en parfait état. — S'adr. après 19 h. Progrès 99, 3me étage, à gauche. 19664

Horloger complet

entreprendrait encore quelques cartons d'achevages avec ou sans mise en marche 5 1/4 à 12''' ou rhabillages montres simples et compliquées. — Offres sous chiffre *Z. N. 19548* au bureau de L'Impartial.

Chambre

A louer dans quartier Montbrillant, petite chambre non meublée, indépendante. — Faire offres écrites sous chiffre A. S. 19655 au bureau de L'Impartial. Même adresse à vendre robe du soir, tulle taffetas bleu-pâle, parfait état, taille 42, fr. 50.—.

Mouvements 5 1/4 et 10 1/2''' ancre 15 rubis sont demandés. — Faire offres sous chiffre M. O. 19636 au bureau de L'Impartial.

Remontages de barillets

tous calibres. Outillage moderne. Travail consciencieux et propre. — Ecrire sous chiffre P. J. 19646 au bureau de L'Impartial.

Ouvrière cherche place en fabrique. — S'adresser à M. Roger Surdez, rue du Collège 16. 19642

Chambre indépendante, meublée, au centre, est demandée par jeune fille sérieuse. — Offres sous chiffre J. B. 19637 au bureau de L'Impartial.

A vendre bague or, avec brillants. Belle occasion. Ecrire sous chiffre A. Z. 19631, au bureau de L'Impartial.

A vendre aspirateur, état de neuf, encore sous garantie, fr. 80.—. S'adresser à M. J. Crausaz, Hôtel de la Poste. 19622

Occasion unique. 1 pousse, 2 sommiers métalliques avec traversin mobile, 2 protège-matelas, gr. 190×95, 1 table de cuisine combinée avec planche à repasser, chaise de cuisine, le tout état de neuf. — S'adresser à M. Muller, tapissier, rue D.-J.-Richard 16. 19621

A vendre avantageusement manteaux bleu, beige et noir, ceintrés et vague pour jeunes filles. — S'adresser au bureau de L'Impartial. 19642

Perdu mardi 8 novembre, après-midi, montre de dame, boîte or. — La rapporter contre récompense à Mme Alice Dubois, Tête de Ran 25. 19432

Buffet C. F. F.

Ce soir

Souper tripes

Gibier

Poisson du lac

Tél. 2 55 44

La Cité du Livre

La Chaux-de-Fonds

Exposition Steinlen

Chantre des ouvriers, des filles et des clochards

OUVERTE
JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 1949

19639 — Entrée libre

REMERCIEMENTS

Madame veuve **Adalbert VAUCHER-CREVOISIER,** ses enfants et petits-enfants, profondément touchés des nombreux messages d'affection et de sympathie témoignés durant ces jours de pénible séparation expriment à chacun leur reconnaissance et leur gratitude bien sincère.

Un merci spécial pour les nombreux envois de fleurs et au Chœur des malades de l'Evangélisation populaire.

IN MEMORIAM :

Affectueux souvenir

Adalbert VAUCHER-CREVOISIER

23 novembre 1938

La Chaux-de-Fonds, 23 novembre 1949.
Charrière 27 19666

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le Fils de l'homme viendra.

L'Eternel est mon berger.

Repose en paix cher époux et papa

Madame Paul Tissot-Boss et ses enfants,
Madame et Monsieur Charles Calame-Tissot;
Monsieur Pierre Tissot et sa fiancée,
Mademoiselle Irma Demierre;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ernest Tissot-Ferrat;
Madame Lina Boss, ses enfants et petits-enfants;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, papa, beau-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, neveu, cousin, parent et ami,

Monsieur

Paul TISSOT

que Dieu a repris à Lui, jeudi, dans sa 55me année, après une courte et pénible maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds,
le 24 novembre 1949.

L'incinération, SANS SUITE, aura lieu **samedi 26 courant,** à 15 heures.

Culte au domicile, à 14 h. 20.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire :

Rue de la Balance 10 a

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 19714

Avis mortuaire

Madame Paul Berret-Vultier, à Moutier;
Madame et Monsieur Marc Petermann-Berret, à Lausanne;
Monsieur André Berret, à Moutier, et sa fiancée;
Monsieur Pierre Berret, à Cernier;
Les enfants et petits-enfants de feu J. B. Berret;
Les enfants de feu Arnold Vultier;
Madame veuve Alcide Rondez et famille, à Cornol,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul BERRET

Directeur de la fabrique d'ébauches Vénus S. A.

leur cher et regretté époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, que Dieu a rappelé à Lui, mardi, le 22 novembre 1949, dans sa 61e année, après une longue et pénible maladie, muni des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour lui !

Les familles affligées.

Moutier, le 22 novembre 1949.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le **vendredi 25 novembre 1949,** à 13 h. 30.

La messe d'enterrement sera chantée à l'Eglise à 7 heures.

Domicile mortuaire : **Moutier,** rue Centrale 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

Revue du jour

Rapprochement franco-anglais ?

La Chaux-de-Fonds, le 24 novembre.

L'Angleterre tente de se rapprocher de ses alliés naturels...

C'est ce qu'on peut déduire de plus clair des déclarations faites récemment par M. Bevin et aussi de l'annonce officielle de l'invitation faite par les souverains britanniques au président de la République française et à Madame Auriol de venir en visite, quelques jours, au palais de Buckingham, au début du mois de mars prochain.

En ce qui concerne cette visite surtout, on espère à Londres, écrit le correspondant du « Journal de Genève », « qu'elle sera une réaffirmation de l'Entente cordiale et des liens d'amitié qui, en dépit des brouilles éphémères et des malentendus beaucoup plus fréquents qu'ils ne devraient l'être, subsistent entre la nation anglaise et la nation française. Elle aura un effet salutaire sur les relations franco-britanniques qui sont une fois de plus quelque peu refroidies depuis un certain temps à cause de la dévaluation, de l'Allemagne, de la Coopération économique et de la contribution britannique à la défense de l'Ouest. »

Le fait est que M. Bevin a dû plaider et s'expliquer très à fond devant les Communes pour justifier — si faire se peut — les finasseries détestables de Sir Stafford Cripps, l'attitude très spéciale prise par la Grande-Bretagne dans la question des démontages d'usines, et aussi la collaboration plutôt réticente — demeurons-en à cet euphémisme ! — à l'unité européenne. Ce n'est certes pas à tort que le « Monde », le grand officieux français qui a remplacé le « Temps », écrivait récemment : « Si le vaisseau britannique nous offre la protection de ses canons, il n'en continue pas moins à voguer à part... »

Socialisme nationaliste.

Le fait est que le Cabinet travailliste mène une politique nationaliste qui l'a mis en froid un peu avec tout le monde, aussi bien les Arabes que les Israëliens, les Français, les Italiens que les Africains ou les Nordiques. Le Foreign Office en cherchant — ce qui est normal — à conserver ou sauver ce qui peut l'être de la grandeur de l'Empire, s'est montré parfois singulièrement insulaire, égoïste ou illogique. Ses intrigues ont semé plus de méfiance que de confiance. Et la dévaluation brutale de sir Cripps, brochant sur le tout, a mis le comble à un mécontentement quasi général.

A vrai dire M. Attlee peut se vanter d'avoir assumé la succession la plus tragique de l'histoire anglaise et les plus difficiles problèmes sociaux à résoudre.

Mais pourquoi — demandent les Français — M. Bevin et ses amis prennent-ils une attitude si hostile vis-à-vis de l'Assemblée consultative de Strasbourg et entravent-ils, de propos délibéré, les tentatives d'unification de l'Europe ?

Fait curieux l'exemple du travaillisme anglais n'est pas isolé. En Allemagne aussi le Dr Kurt Schumacher, socialiste et chef de l'opposition fait preuve d'un nationalisme agressif, à tel point que le Dr Adenauer lui reprochait de l'avoir torpillé en pleines négociations et de s'exprimer comme Ribbentropp ou un quelconque orateur hitlérien... Il est certes navrant de voir les troupes de Schumacher, qui comprennent les syndicats et les éléments les plus sûrs de la social-démocratie allemande marcher bras-dessus bras-dessous avec les anciens nazis à propos de la Ruhr ou de la Sarre.

Cela n'augmente pas hélas ! les possibilités d'entente avec une France toujours méfiante, et qui a certes le droit de l'être...

Enfin l'Italie obtient satisfaction.

La seule bonne nouvelle de ces jours derniers aura été celle relative à la solution enfin trouvée à l'irritant problème des colonies italiennes. C'est quasi à l'unanimité que l'ONU a confié à la Péninsule un mandat de dix ans sur la Somalie, qui est un territoire grand comme la France, et qu'elle a associé l'Italie à la tâche d'organiser la Libye en Etat libre dès janvier 1952.

Ainsi l'Italie reprend sa place — une place bien diminuée mais réelle — aussi bien en Afrique qu'autour du tapis vert, où sont débattus et discutés ses intérêts. On cesse de la traiter en parent pauvre ou en pestiférée. Elle est parvenue à réaliser l'entente aussi bien avec les Alliés qu'avec les Etats musulmans, petits ou grands. C'est là une victoire diplomatique du comte Sforza qui a réjoui toute la Péninsule et qui restaure la confiance de tout un peuple dans son avenir et ses capacités de travail et de civilisation. Puisse ce début de collaboration s'affermir et s'étendre.

Résumé de nouvelles.

— On se demande si le maréchal von Manstein sera acquitté... C'est ce qu'a demandé son avocat anglais en qualifiant mardi d'assassinat le bombardement de la flotte française à Mers-el-Kébir...

— Des Américains se demandent s'ils réarmeront l'Allemagne occidentale et au moyen de combien de divisions ? Le chancelier Adenauer leur a répondu catégoriquement : « Je ne veux pas d'armée allemande », ajoutant que cette idée est partagée « par l'écrasante majorité du peuple allemand »... Voilà du nouveau.

— La France enfin a arrêté un membre de l'ambassade de Pologne à Paris. C'est la réponse du berger à la bergère. Mais il est probable que cela n'arrangera pas les choses.

P. B.

Représailles françaises envers la Pologne

On apprend en effet que la police française vient d'arrêter, à son tour, un officier polonais attaché à l'ambassade de Paris. — La question royale belge.

Après l'arrestation d'un jeune lieutenant polonais

Les protestations ne tardent pas...

PARIS, 24. — AFP. — **Le bureau parisien de l'agence polonaise de presse communique que le mardi 22 novembre à 14 heures, la police française a arrêté le lieutenant Myszkowski, officier d'ordonnance de l'attaché militaire polonais à Paris.**

Selon l'agence polonaise, l'ambassade de Pologne n'en a pas été informée et a appris le fait par le chauffeur qui, arrêté en même temps, n'a été libéré qu'à trois heures du matin.

Les milieux proches de l'ambassade de Pologne à Paris affirment que cette arrestation constitue une violation des règles élémentaires du droit international étant donné que le lieutenant Myszkowski, en tant que fonctionnaire de l'ambassade, bénéficiait de privilèges diplomatiques et que les autorités françaises n'ont jamais formulé et ne sauraient formuler aucun reproche à son égard.

Comme suite à cette arrestation, l'ambassadeur de Pologne, M. Putrament, a élevé une protestation auprès du secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Parodi.

En même temps, l'attaché militaire polonais, le colonel Bikowski, a protesté auprès du chef du 2e bureau du ministère français de la défense nationale.

L'appareil polonais rejoint Varsovie

PARIS, 24. — AFP. — **L'appareil polonais de la compagnie « L. O. T. », qui était retenu au Bourget depuis quelques jours en liaison avec l'affaire de l'arrestation de l'attaché de consulat Robineau, a quitté cet aérodrome à destination de Varsovie, mercredi après-midi peu avant 16 heures.**

La réponse française

au sujet de la détention de l'équipage de l'avion

PARIS, 24. — AFP. — **Le ministère des affaires étrangères a remis mardi soir à l'ambassade de Pologne une note répondant à la protestation polonaise du 21 novembre dernier, contre la détention par les autorités françaises de l'équipage de l'avion polonais, à bord duquel devait s'embarquer M. Robineau, secrétaire au consulat de France à Stettin.**

Dans cette note, le ministère des affaires étrangères précise que la responsabilité de la détention de l'équipage incombe seulement aux autorités polonaises. Ces dernières, par les informations contradictoires qu'elles ont données, ont fait croire, en effet, que M. Robineau avait bien pris place à bord de l'appareil.

Maintenant qu'il a été prouvé que M. Robineau a été arrêté avant le départ de l'avion, les autorités françaises permettent, à partir de mercredi 23 novembre, le départ de l'appareil et de son équipage pour Varsovie.

Le gouvernement va être interpellé

PARIS, 24. — AFP. — Un député du parti républicain de la liberté, M. Barrachin, a demandé à interpeller le gouvernement sur l'arrestation à Varsovie du secrétaire de consulat français, M. Robineau.

Les deux diplomates expulsés regagnent la France

VARSOVIE, 24. — AFP. — Les deux diplomates français expulsés de Pologne sous l'accusation d'espionnage, MM. Emar de Brossin de Méré et Henri Renaud, ont quitté mercredi le territoire polonais à bord d'un avion britannique.

Avant la grève générale d'avertissement

PARIS, 24. — Ag. — On annonce, à propos de la grève générale d'avertissement qui aura lieu le 25 novembre que les trains cesseront de circuler à cette date dès 4 heures du matin, la circulation reprendra le 26 à la même heure. On présume que l'arrêt sera complet à Paris, sur les lignes du métro et le réseau des autobus. Pour ce qui est des taxis parisiens, seuls les patrons (30 pour cent au total) circuleront vraisemblablement.

Pour les abonnés au gaz, la grève sera marquée par une légère baisse de la pression ; il en est de même du service des eaux. Les guichets des PTT seront fermés, de même que la plupart des cinémas et théâtres. On ne pense pas que les journaux paraîtront vendredi. Il y aura enfin des coupures de courant.

Tempête sur les côtes de France

ROYAN, 24. — AFP. — Une violente tempête souffle depuis la nuit dernière sur toute la côte. On signale de nombreux bateaux accidentés dans les petits ports proches de Royan. Plusieurs vapeurs qui se trouvent dans le golfe de Gascogne ont fait savoir qu'ils retardaient leur retour dans les ports.

UN NOUVEAU GISEMENT DE PETROLE AU MEXIQUE

MEXICO 24. — AFP. — Les premiers flots de pétrole provenant d'un gisement sous-marin ont jailli dans le sud de l'Etat mexicain de Veracruz.

Selon l'annonce faite jeudi soir par l'administration nationale des pétroles mexicains, ce nouveau puits, situé à une vingtaine de kilomètres à l'est du port de Coatcoalcos, permet d'escompter une production quotidienne d'environ 1800 hectolitres.

C'est le premier puits foré au Mexique par une compagnie étrangère depuis leurs expropriations en mars 1938.

La question royale belge

au premier plan de l'actualité politique

BRUXELLES, 24. — AFP. — *La question royale, principal élément de discorde des partis politiques belges, revient au premier plan de l'actualité politique et fait apparaître des divergences de vues profondes entre ministres libéraux et sociaux-chrétiens.*

Deux ministres libéraux wallons, MM. Buisseret et Rey, se sont livrés mercredi à une violente attaque contre le roi. Rappelant que le roi, en demeurant en Belgique après la capitulation, avait déclaré vouloir partager le sort de ses soldats, M. Buisseret a affirmé avec force que les 60.000 prisonniers wallons n'admettront jamais cette thèse. M. Buisseret a également reproché au roi de ne pas s'être abstenu de faire de la politique pendant l'occupation. L'entourage du roi, a-t-il dit notamment, a marqué une curieuse prédilection pour la partie la plus suspecte de la population et n'a jamais rien fait pour encourager la résistance. L'effacement est une nécessité non seulement politique mais morale, a-t-il ajouté.

Une opposition irréductible

L'opposition irréductible au roi des libéraux wallons a donc été mercredi nettement marquée par deux de leurs représentants., ce qui pourrait provoquer des difficultés sur le plan gouvernemental.

D'autre part, la commission spéciale de la Chambre chargée d'examiner la proposition de loi instituant une consultation populaire a repoussé le renvoi de cette proposition au Conseil d'Etat ainsi que le demandaient les socialistes et les libéraux.

La proposition de loi sera soumise au vote des représentants vraisemblablement dans la première quinzaine de décembre. On peut s'attendre qu'une véritable campagne électorale s'organise autour de la consultation. Déjà 176 professeurs d'université appartenant aux partis socialiste, libéral et communiste publient un manifeste déclarant en substance que le roi ne peut plus être «l'arbitre suprême ni le premier magistrat du royaume».

Les journalistes russes sont-ils des diplomates ?

M Vansittart invite le gouvernement à freiner l'activité de l'agence Tass en Grande-Bretagne

LONDRES, 24. — Reuter. — A la Chambre des lords, lord Vansittart a invité le gouvernement à freiner l'activité de l'agence Tass en Grande-Bretagne.

Répondant au nom du gouvernement, lord Jowitt a dit que les autorités de Londres examinent la demande du gouvernement soviétique de reconnaître comme diplomates les journalistes attachés à l'agence Tass. Un tribunal britannique a reconnu, en juin 1949, que l'agence Tass jouissait de l'immunité diplomatique et qu'en conséquence elle ne pouvait pas être inculpée de diffamation. Le tribunal devait prendre position à l'égard d'une plainte déposée par le professeur tchèque Krajina contre cette agence. Cette plainte a été déclarée irrecevable.

Un problème hérissé de difficultés

Lord Jowitt a toutefois fait entendre que la législation en vigueur pouvait être revisée. Le gouvernement a nommé une commission qui devra présenter un rapport. Le problème est hérissé de difficultés. Il faut tenir compte que tout ce qui concerne ce domaine est sujet à réciprocité. Il est possible que le gouvernement promulguera de nouvelles dispositions légales sur l'immunité.

Lord Vansittart a remarqué que le personnel des missions soviétiques en Grande-Bretagne était de plus en plus composé de saboteurs et d'espions. Il faudrait donc limiter les privilèges diplomatiques. Aujourd'hui, il n'y a aucun moyen d'empêcher le gouvernement soviétique d'établir un réseau d'espionnage en Grande-Bretagne puisque ses représentants jouissent de l'immunité diplomatique.

Autour d'un récent incident

Lord Vansittart a rappelé alors le récent incident, au cours duquel M. Cicin Sain, ancien ministre de Yougoslavie, a réclamé 4000 livres sterling de dommages-intérêts au « Daily Worker ». « J'espère, a poursuivi l'orateur, que M. Sain se mettra en rapport avec moi s'il ne devait pas recevoir son indemnité. Alors je proposerai au parlement d'interdire le « Daily Worker », comme ce fut le cas pendant la guerre alors que ce journal était au service d'Hitler. Nous ne pouvons pas permettre qu'une nouvelle classe privilégiée s'installe chez nous.

» C'est pourquoi je demande expressément au gouvernement de promulguer sans retard la loi annulant le cynique statut de diplomate aux journalistes russes afin que nous soyons sûrs que de telles manoeuvres ne puissent plus se reproduire chez nous. »

L'orateur a ajouté que le « Daily Worker » est l'organe du gouvernement soviétique qui le subventionne largement.

Moins d'autos pour les Anglais

LONDRES, 24. — Ag. — En vertu d'une ordonnance du ministère des fournitures, le nombre des voitures destinées au marché intérieur sera réduit de 40,000 en 1950. Ce nombre, qui aura été de 150,000 cette année, ne sera en effet plus que de 110,000.

Il s'ensuit que le délai d'attente à la livraison sera porté de deux à quatre, voire cinq ans. Dans certains cas, il atteindra même dix ans. Il faut donc s'attendre que le prix des voitures d'occasion monte encore.

Le nombre des fonctionnaires

LONDRES, 24. — AFP — Le nombre des fonctionnaires britanniques (PTT exclus) a été réduit de 5098 au cours du troisième trimestre de 1949, comme l'indiquent les statistiques du Trésor.

Ce nombre s'élève maintennat à 450,930. Ces réductions ont été effectuées conformément aux économies gouvernementales.

Dernière heure

Un citoyen suisse condamné à mort et gracié

TOULOUSE, 24. — AFP. — Simon Itzexon, dit Fred Simon, né le 1er février 1906, à Berne, de nationalité suisse, qui avait été condamné à mort le 31 mai 1949 par la Cour de justice de Toulouse pour espionnage, a été gracié et sa peine commuée en celle de travaux forcés à perpétuité.

Simon Itzexon avait été reconnu coupable d'avoir fait arrêter, de novembre 1943 à février 1944, à Toulouse et Montauban, plusieurs patriotes français et des agents alliés qui s'apprêtaient à franchir la frontière franco-espagnole.

Pour la Nième fois

La France changera-t-elle de gouvernement ?

PARIS, 24. — Du correspondant de l'ATS : Pendant que l'Assemblée nationale consacre les travaux de cette semaine à la politique étrangère et plus spécialement aux relations franco-allemandes, la commission des finances est saisie du projet de budget de 1950.

Son premier geste a été un geste de mauvaise humeur. Elle a estimé qu'elle n'était pas assez renseignée et a refusé de commencer l'examen des crédits demandés, tant qu'elle n'aurait pas communication des autres textes financiers : projets d'investissements et cahiers des dépenses.

D'autre part, la commission des présidents s'est également refusée à fixer la date de la discussion publique du budget. On recommence, dans les couloirs du Palais Bourbon et du Luxembourg à envisager la tâche et les difficultés de M. Bidault comme insurmontables et l'on va même, ce qui est peut-être excessif, jusqu'à prédire qu'il ne passera pas le cap du budget.

On va plus loin...

On va encore plus loin dans les prévisions. Nous les rapportons pour ce qu'elles valent. Elles émanent de milieux parlementaires et de membres de la majorité gouvernementale. C'est ainsi que l'on entrevoit, à plus ou moins brève échéance, la formation d'un nouveau cabinet, à direction socialiste, et l'on pense que M. Ramadier serait appelé à le présider.

Ce cabinet serait un ministère de transition avec un programme limité : faire voter le budget, préparer une nouvelle loi électorale et organiser des élections générales pour le printemps prochain.

DEVRA-T-ON RECOURIR A L'APPEL AUX URNES ?

Ainsi, l'idée d'une consultation populaire se fait jour de plus en plus. L'expérience a démontré qu'il était impossible, avec les éléments qui composent l'Assemblée nationale et la répartition des forces politiques, de constituer une majorité cohérente.

Certains partis politiques comme le M. R. P. redoutent un appel aux urnes, car il sait ce qui l'attend. Mais les socialistes, les radicaux, les indépendants l'affronteraient, dans l'espoir de revenir plus nombreux aux Chambres. Quant aux communistes, ils se disent sûrs de la victoire. L'on peut donc affirmer que la presque totalité de l'assemblée accepterait sa dissolution prématurée.

En Suisse

En Valais

Grave accident de la circulation

Deux tués, un blessé

MONTHEY, 24. — Ag. — **Un terrible accident de la circulation s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi à La Muraz, près de Collombey. Pour une cause qui n'a pas encore pu être établie, une voiture genevoise, conduite par M. Marco Antillo, agent d'assurances à Genève et à bord de laquelle se trouvaient deux autres personnes, est venue se jeter contre un peuplier bordant la route.**

Une des occupantes, Mlle Fanny Haenni, de Loèche, a été tuée sur le coup. Le conducteur a succombé à ses blessures peu après son transfert à l'hôpital. L'autre occupante, Mme J. Ambord, a été transportée avec des blessures à la tête à l'hôpital de Martigny. Sa vie n'est pas en danger.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Très nuageux à couvert ; précipitations intermittentes. Neige jusque vers 1200 m. Légère baisse de la température.

IMPRIMERIE COURVOISIER S. A.